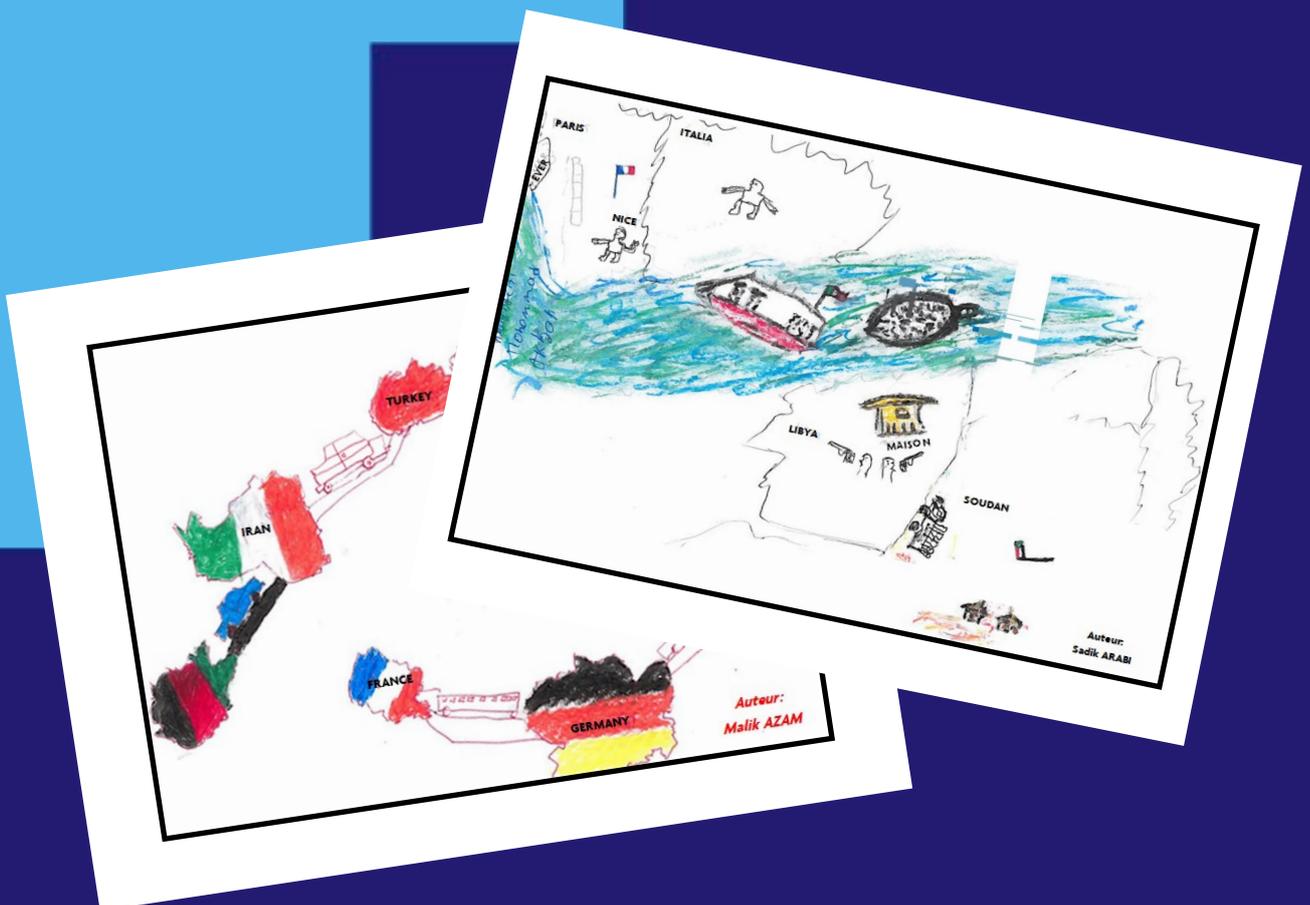




l'Homme en mouvement

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SOMMAIRE

Rapport moral

FICHE D'IDENTITÉ

6

Données clés

Implantation

Gouvernance

Bilan et dialogue social

Éléments économiques et financiers

ACTIVITÉS 2016

17

Les temps forts de l'année

Bilan d'activité des pôles

Que dit la presse de nous...

RAPPORT MORAL



Patrice PRIMEL,
Le Président.

Quelques mots d'introduction

Voilà maintenant quatre ans que je préside YSOS. Lorsque je tourne les pages de mon agenda 2016, lorsque je consulte les pages Facebook d'YSOS, celles de sa branche d'activité LES JARDINS DE NEUSTRIE, je mesure la densité et la diversité de notre activité qui donnent sens à notre souci d'actions transverses, à notre contribution territoriale sans restriction pour le lien social, économique entre habitants, vulnérables et moins vulnérables.

Les rapports avec l'environnement

L'action d'YSOS résulte d'un large ensemble d'engagements personnels. Dans des fonctions spécifiques, les administrateurs, les adhérents, les salariés, concourent tous à l'action de l'association et sont complémentaires. Je suis, à l'heure de ce bilan 2016, satisfait des résultats obtenus qui témoignent notamment, du professionnalisme de nos équipes alors que nos conventions collectives sont aujourd'hui un frein au recrutement, sachant qu'elles n'offrent pas les mêmes avantages que les conventions les plus utilisées dans l'action sociale. Le salaire, les horaires de travail sont des questions essentielles notamment pour les activités 24h/24. Comment recruter sur des postes aussi exigeants avec des rémunérations contraintes par les budgets accordés. Un de nos leviers est et sera la formation professionnelle tout au long de la vie.

Dans le même temps, notre paysage associatif évolue et fait la part belle à de grosses « entreprises » qui pensent le social comme des parts de marché. Une fois installées, en quelques mois, elles prennent une emprise territoriale que nous avons mis des années à construire dans une proximité avec les acteurs. Que devons-nous faire ? Faire la preuve de notre efficacité par les résultats concrets obtenus dans la résolution des problèmes pour contrer l'argument de la mutualisation des

moyens que seules, ces grosses organisations seraient en mesure de proposer.

Les nerfs de cette confrontation entre les organisations locales et ces organisations venues d'ailleurs s'appellent l'argent, l'ingénierie et les réseaux politiques. La technicité ne suffit plus.

Faute de cela, par choix ou impossibilité, la recherche de fonds pour développer de nouveaux projets passera par notre capacité d'autofinancement ou la levée de fonds à la mesure de notre inscription à la Fabrique-AVIVA. Impliquer l'ensemble des habitants, les parties prenantes d'un territoire à nos projets doit être une manière de faire pour que l'appropriation des projets soit « un starter » à leur réussite. Néanmoins, la raréfaction des subventions dans le champ associatif nous inquiète. Pour 15 dossiers déposés, nous obtenons moins de 3 réponses positives. Or, sans moyens financiers, nous n'avancerons plus, autant dire alors que nos années sont comptées. Jean Marc BORELLO, patron du groupe SOS ne dit pas autre chose lorsqu'il prédit « *il y aura 10 fois moins d'associations dans 10 ans mais toutes 10 fois plus grosses* » !

Cela n'est pas sans questionner les Administrateurs, à commencer par le Président. Nous aurons probablement devant nous ce grand challenge ; se rapprocher et pas seulement pour coopérer à de nouveaux projets. Il s'agira sans doute de s'associer par exemple dans un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), alternative à la seule absorption, alternative à ces nouveaux rapports de force introduits par ces groupes d'envergure nationale.

Pour l'heure, regardons juste le présent. Notre activité aussi diversifiée soit-elle s'associe à de nombreux partenaires dont vous trouverez les sigles sur la page finale de ce rapport. Ils permettent à YSOS de penser son action dans des coopérations en mouvement, dont les partenaires changent selon le territoire et la nature de l'action.

-L'éco-village « Les Noës » à Val-de-Reuil avec La Siloge et ses partenaires : ville de Val-de-Reuil, cabinet d'architecture P. MADEC, Bouygues, Quille, WWF...

-La légumerie conserverie sur le site maraîcher des Hauts Prés à Val de Reuil avec Le Chênelet, ANDES, Cocagne, la CASE... portée par l'association « Bocal Normand », « petite sœur » d'YSOS.

YSOS est adhérente à l'URIOPPS Seine Eure, au réseau Cocagne, à la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) de Basse Normandie ainsi qu'à l'Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ADRESS).

Ainsi, YSOS s'implique avec des partenaires divers et compétents dans leurs métiers et regrettent de ne pouvoir le faire davantage dans le champ de l'accompagnement vers le logement.

*Fête des voisins. Eco quartier des Noës Val de Reuil.
Animation maraîchère YSOS/JDN*



Le bilan synthétique des activités en 2016

L'année 2016 aura été, en matière d'activité sociale, celle des prestations de Mise A L'Abri, « MALA » en abrégé. Comme chaque année, nous avons porté comme d'autres opérateurs l'hébergement d'urgence des personnes en rupture de toit pendant la période dite hivernale (octobre-avril). Il est bon de rappeler qu'YSOS inscrit complètement la mise à l'abri dans sa « chaîne » de l'Habité et organise le confort de ses hébergements à la mesure des objectifs provisoires ou durables des actions.

L'arrivée des migrants « calaisiens » et « parisiens » issue du démantèlement des « campements de fortune » au dernier trimestre 2016 aura mis l'association et ses Administrateurs à l'épreuve du choix. Nous avons pensé que notre rôle était d'être partie prenante avec d'autres associations pour l'accueil et l'hébergement de ces jeunes hommes, afghans, soudanais, érythréens. Face aux mouvements d'opposition d'élus, d'habitants, nous avons goûté à nouveau à la difficulté d'être une association coincée entre sa raison d'être et un monde qui se recroqueville sur ses propres angoisses. Nous avons goûté aux paradoxes du provisoire qui doit offrir organisation stable et discrétion.



Octobre 2016 : Arrivée à Evreux de jeunes migrants... Traits fatigués et bagages sommaires.

L'accompagnement de familles de réfugiés aura été une nouvelle action qui a montré que des élus s'impliquaient aux côtés des pouvoirs publics et à nos côtés pour permettre l'installation de familles sur leur commune. L'esprit d'accueil ne suffit pas toujours. Quelle difficulté à accompagner des cultures, des langues différentes...Les schémas d'organisation les plus constructifs trouvent leurs limites. Ce qui paraît évident comme l'envie de s'exprimer dans la langue du pays d'accueil ne va pas de soi finalement.

La reconfiguration de nos locaux à L'Aigle est en cours, avec un projet de regroupement de nos activités et de nos locaux d'hébergement, portée par la DDCSPP 61 et l'implication d'un bailleur social, Orne Habitat. Ce projet vise à donner à nos professionnels de meilleures conditions d'accompagnement des publics, dont ces derniers seront les bénéficiaires. Entre ces épisodes, YSOS a participé à la vie des territoires où elle agit, en s'associant à de nombreuses actions des plus ambitieuses aux plus éphémères mais toujours dans cette optique de favoriser le mieux vivre, le vivre ensemble, le mieux-être à l'exemple « d'YSO'Z le sport à la MJC ». Sous l'impulsion de la D.D.C.S.P.P., l'antenne YSOS de L'Aigle et "la M.J.C. le Rond Point" travaillent en collaboration pour proposer des séances de sport aux bénéficiaires en difficulté sociale.



Marionnette réalisée par des bénéficiaires d'YSOS à Bernay support à l'affiche de cette manifestation locale.

FICHE IDENTITÉ

Données clés

7

Implantation

8

Gouvernance

10

Bilan et dialogue social

13

Éléments économiques et financiers

52

Dates et chiffres clés : 27 ans d'expériences

Mai 1989 :	Création de l'association
Décembre 1994 :	Ouverture de son premier C.H.R.S.
Août 1997 :	Première gestion du 115
Juillet 2007 :	Ouverture de la première Résidence Hôtelière (R.H.V.S.)
Janvier 2008 :	Ouverture de l'antenne sur l'Orne
Décembre 2011 :	Ouverture des « Jardins de Neustrie »
Janvier 2014 :	AURORE devient YSOS et déménage rue des Tombettes
Juin 2014 :	Inauguration du siège 24 rue des Tombettes
2014 :	Acquisition d'« Artisane Services »
2015 :	Création de « Bocal Normand »

Données clés

En 2016...

-  **3373** personnes hébergées et/ou accompagnées
-  **4** établissements d'activités
-  **10 103 874,31 €** total des charges
-  **1425** personnes accueillies et/ou accompagnées dans le cadre des prestations « Mise À l'Abri »
-  **1246** personnes accueillies dans le cadre des prestations « Accueillir, orienter »
-  **305** personnes accueillies dans le cadre des prestations « Héberger »
-  **345** personnes accueillies dans le cadre des prestations « Loger »
-  **52** personnes accompagnées dans le cadre des prestations « Insérer professionnellement »

... Un besoin croissant

Implantation

Nos territoires

Agir localement, pour rester au plus près des réalités.

Nous intervenons au cœur de vos territoires :



ORNE (61)

L'Aigle

- **Plateforme sociale territoire Orne Est**

L'Aigle

Accueil de jour

S.I.A.O.

Hébergement d'Urgence

Hébergement d'Urgence Familles Etrangères

Hébergement Transition Familles (A.L.T.)

Hébergement Jeunes

Lits Halte Soins Santé

Le Relais du Pays d'Ouche (C.H.R.S.)

Intermédiation locale

Maison Relais

A.V.D.L.

Mortagne-au-Perche

Accueil de jour

C.H.R.S.

EURE (27)

- **Plateforme départementale de l'Eure S.I.A.O.**

115

S.A.O. Séjour

Animation Commissions Territoriales d'Orientation

M.A.L.A.

Centre d'Accueil et d'Orientation : Bernay, Evreux, Verneuil, Les Andelys

Logements d'appui

- **Plateforme sociale territoriale Eure Ouest**

Bernay

C.H.R.S.

Logements temporaires

Maison Relais

Verneuil-sur-Avre

Maison Relais

Pont-Audemer

Logements temporaires réfugiés

Logements temporaires (ALT)

CHRS

- **Plateforme sociale territoire Eure Est**

Evreux

Les Relais de l'Iton (C.H.R.S.)

Service de Suite (C.H.R.S Hors les murs)

A.L.T

Gisors

Maison Relais

Val de Reuil

A.C.I. Les Jardins de Neustrie

- **Direction générale et fonctions supports**

Evreux

Le cap de l'Association

Les Administrateurs d'YSOS ne pouvaient plus porter le cap et la gouvernance associative avec un projet associatif daté.

Nous avons donc travaillé à notre nouveau projet, sans faire fi de notre histoire, des volontés associatives qui caractérisent notre identité. Il était impératif de réaliser un projet associatif qui soit en phase avec la réalité composite de la question sociale telle qu'elle est aujourd'hui. Cette réalité composite, je peux la percevoir par la diversité des actions auxquelles les collaborateurs d'YSOS contribuent, tantôt au titre de l'animation du territoire avec des actions autour du sport, de la santé, de loisirs ou bien encore sur le stand du département de l'Eure au salon de l'agriculture pour valoriser notre production maraîchère.

Au final, rappeler qu'une association, c'est aujourd'hui s'associer à résoudre, participer à des actions les plus diverses dès lors qu'elles aident au vivre ensemble. De ce point de vue, elle contribue à l'économie, sans avoir à être qualifiée de sociale et solidaire. Elle participe à l'économie des territoires.

Regardez nos pages Facebook, parcourez nos sites internet, lisez nos supports de communication et vous vous ferez votre opinion sur YSOS et son nouveau message : *Etre associant et en mouvement.*

De ce fait, le nouveau projet associatif vient valider ce dynamisme et prendre sa fonction pour tracer et être garant du cap des cinq années à venir, en sachant que ce cap sera évolutif et subira les influences, les aléas des enjeux de société : adaptation de la société au vieillissement, rapport non plus à la famille mais aux familles, rapport à l'instruction avec notamment cette question du comment faire avec les personnes qui sortent du système scolaire sans rien, rapport au travail, sans travail ou sans emploi, pas de lien, ou encore rapport au territoire. Quels territoires pertinents : les territoires de loisirs/Travail/Sommeil/Consommation. Quelles mobilités? Quelles capacités à se projeter, sur quels territoires de vie ?

Autant de questions et bien d'autres plus locales qui viendront solliciter notre activité.



*Quand l'agriculture biologique rime avec économie locale : association-élus-territoire pour construire des réponses au présent.
Salon de l'agriculture. Porte de Versailles, février 2016.*

Gouvernance

Le Conseil d'administration au 31/12/16

Bureau

Patrice PRIMEL, Président
Pierre LEPILLER, Vice-président Insertion,
Janick LÉGER, Secrétaire,
Joël GAILLARD, Trésorier.

Autres membres

Eric BOUTTIER,
Danielle CAIGNET,
Pierre-François MERMBERG,
Stéphane RECHER,
Michèle RIVE.
Johann WALLON.

Les administrateurs et la vie de l'Association.

Les Administrateurs se rencontrent chaque mois lors de la réunion du Bureau. Ce dernier est informé de la vie d'YSOS et des différents sujets de mobilisation par l'équipe de Direction. Le Bureau, conformément à sa fonction retient les dossiers à présenter en Conseil d'Administration. La réunion de Bureau est un moment de connaissance de l'activité mensuelle et je constate chaque mois, la difficile progression de certains projets.

Nous sommes toujours étonnés du croisement d'un temps long et difficile pour porter de nouveaux projets et d'un temps court, celui de l'urgence qui « tricote » et « détricote », en termes de jours, les questions d'hébergement et de mise à l'abri.



Les métiers d'YSOS offrent bien des sujets d'intérêt. Nos réunions de bureau ont toujours un ordre du jour varié, organisé par cinq fonctions de l'entreprise : production, gestion, pilotage, stratégie, communication et mis en équation avec l'association, le territoire, les bénéficiaires et les pouvoirs publics (Etat, collectivités). Pour nous Administrateurs, c'est faire l'effort de regarder les dossiers sous un angle associant la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes avec une grille d'analyse permanente.

Devant ce large éventail de métiers, de prestations avec des préoccupations, des enjeux, des partenaires et des environne-

ments différents, des territoires différents, nous envisageons une autre organisation juridique et associative en lien avec le cabinet FIDAL. L'un des objectifs est que les administrateurs puissent se consacrer à des sujets dans lesquels ils ont de l'intérêt et du bien-être, juste retour de l'action bénévole. YSOS continue donc à aller de l'avant. Vous le verrez avec les projets 2017. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe d'administrateurs.

Accéder à nos actualités sur www.ysos.fr ou nos pages



YSOS et JARDINS DE NEUSTRIE.



En 2016...

- 4** Groupes de pilotage
- 10** Réunions de bureau dont deux exceptionnelles
- 6** Conseils d'administration
- 1** Assemblée Générale

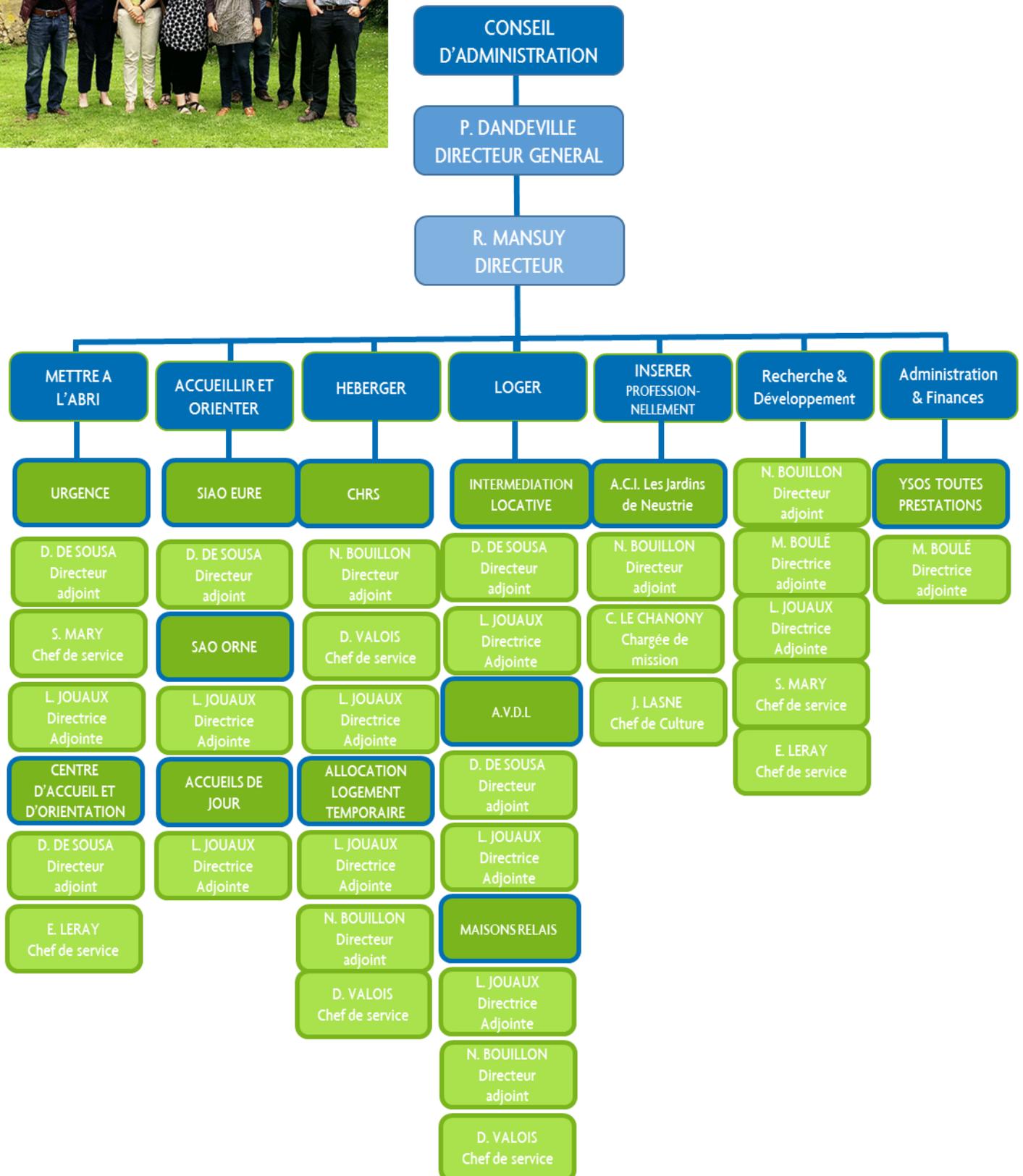
Plus de 50
réunions partenariales

Environ **350 heures**
consacrées à l'association

Organigramme



Organigramme 2016



Bilan et Dialogue social

Nombre de salariés au 31 décembre 2016 : 139

En 2016...

- 213** Personnes ayant bénéficié d'un contrat de travail
- 139** Salariés au 31 décembre 2016
- 305** Contrats de travail signés

Un effort de pérennisation des postes : **11 personnes** ont été embauchées en CDI, lors de l'année 2016 (contre 7 en 2015).

L'Association Ysos, dans le cadre du projet CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation), **pérennise** après l'expérimentation, des postes d'agent d'accueil de jour et de nuit, CAE-CUI, **en CDI**. En 2016, **7 salariés** ont bénéficié de ce processus de pérennisation.

En 2016, l'effectif total des salariés en C.D.I. est de **84 personnes** et l'effectif total des salariés en C.D.D. est de **129 personnes**.

164 C.D.D ont été conclus lors de l'année 2016.

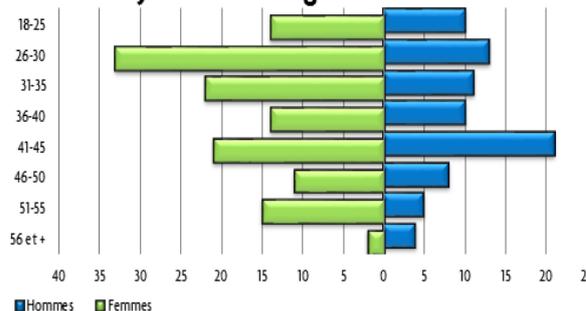
En 2016...

- 11** Nouvelles embauches en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.)
- 164** Embauches en Contrat à Durée Déterminée (C.D.D.)
- 84** Personnes en C.D.I.
- 129** Personnes en C.D.D.

8 salariés ont justifié d'une mention de travailleur handicapé en 2016. Nous répondons, comme chacune des années, à notre obligation d'un minimum de **5 salariés**. Aucune compensation financière n'a du être versée à l'AGE-FIPH (organisme d'Etat relevant les déclarations d'embauche de travailleurs handicapés).

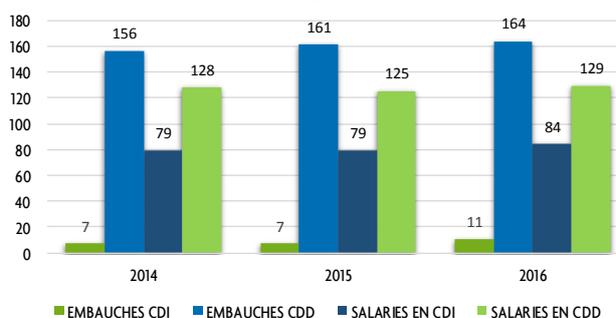
24 actions de formation ont été prises en charge par notre OPCA, (UNIFAF), nous permettant de développer majoritairement les compétences professionnelles des salariés d'YSOS, mais aussi de permettre l'obtention de diplôme, par le biais de formation longue et continue.

Pyramide des âges YSOS



La pyramide des âges d'YSOS affirme que la plus forte tranche d'âge (en nombre) pour les femmes se trouve sur les 26-30 ans (33 salariées) alors que celle des hommes se trouve sur les 41-45 ans (21 salariés). De plus, cette pyramide compte **une grande partie de jeunes salariés**, permettant une montée en compétences de cette tranche.

Evolution de l'emploi au sein d'YSOS



En 2016...

4211 € Moyenne des 5 salaires bruts mensuels les plus élevés (pour un E.T.P.)

1467 € Moyenne des 5 salaires bruts mensuels les moins élevés (pour un E.T.P.)

Pour rappel, S.M.I.C. horaire brut : 9,67€ soit **1467€** mensuel brut (pour un E.T.P.)

8 Travailleurs possèdent une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H.) au sein de l'ensemble des structures YSOS

Evolution du budget formation d'Ysos (hors part optionnelle) :

18 067€ en 2014
 19 229€ en 2015
 11 598€ en 2016
 7 631€ de différence entre le budget 2015 et 2016 (même avec l'investissement fait par Ysos).

Le budget du plan de formation 2016 incorpore sur ce champs une part optionnelle de 6000€, portant notre budget formation à **17 598€**, démontrant l'importance qu'YSOS confère à la formation professionnelle tout au long de la vie pour chaque salarié de notre association.

En 2016...

- 14 Formations individuelles qualifiantes
- 4 Formations diplômantes
- 4 Formations collectives dont 1 consacrée aux personnes en C.A.E /C.U.I. et deux destinées à l'équipe des Cadres
- 4 Formations collectives dont 1 consacrée aux personnes en C.A.E /C.U.I. et deux destinées à l'équipe des Cadres



Formation IRTS

LE DIALOGUE SOCIAL

RÉDIGÉ PAR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNE

La DUP a été élue en février 2016 mais deux de ses membres ont quittée l'entreprise durant l'année. Il s'agit du titulaire et du suppléant du collège cadre.

8 réunions préparatoires, 7 réunions plénières et une réunion

exceptionnelle ont été réalisées.

La DUP a subi un contrôle URSSAF le 13 juin 2016

En 2016...

31 765,65€ Budget annuel

12 535,93€ Budget Chèques vacances

919€ Budget Bons loisirs

13 993.80€ Budget alloué aux chèques cadeaux de fin d'année

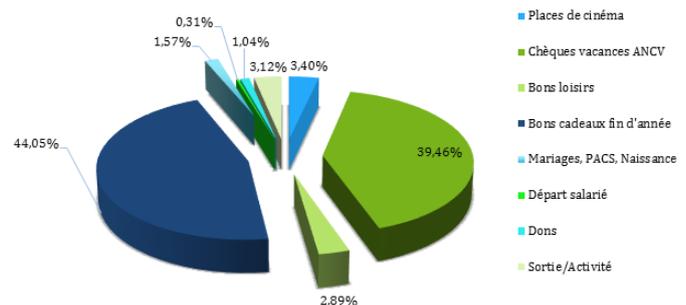
Parmi les actions réalisées par la DUP: 4 visites sur sites, 3 restent à programmer sur 2017, l'élection des membres du CHSCT, et la modification des conditions d'attribution des « bons loisirs » entre 2015 et 2016 (baisse du budget en 2016).

Parmi les activités proposées:

La découverte de l'activité Golf à Léry-Poses à laquelle ont participé 41 personnes (salariés et administrateurs) le 09 septembre 2016,

une sortie au théâtre en partenariat avec le CE de la société SOLCERA qui a compté 5 participants, le 05 novembre 2016 .

Dépenses budget social 2016



La journée détente des salariés/administrateurs au Golf de Léry

POUR MIEUX COMPRENDRE LES COÛTS CACHÉS D'UN MANQUE DE PERSPECTIVE DANS LA GESTION DE NOS PRESTATIONS. LES « COÛTS » D'UN CDD CHEZ YSOS EN 2016



Pour UN CDD:

Ressources humaines mobilisées : **6 personnes**

Temps de traitement : **de 3 à 6 heures**

Coût direct : **39 € 83 à 79 €66**

Coût indirect : **Dégradation de la qualité de service (non-budgétée)**

En 2016:

125 CDD (temporaires)

Temps de traitement : de **375 à 750 heures (soit 2,5 à 5 mois de travail à plein temps pour une personne)**

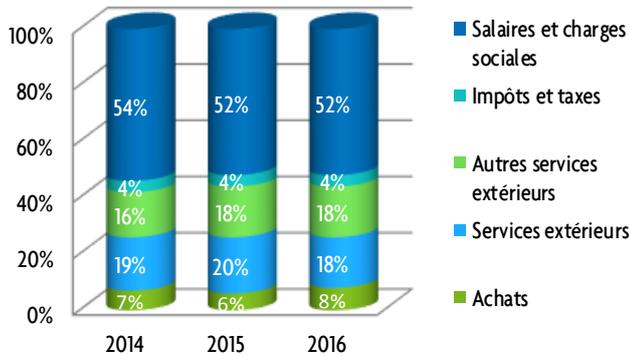
Coût direct : **4978.75€ à 9957.50€ (entre trois et six SMIC mensuel brut)**

Coût indirect : Dégradation de la qualité de service (non-budgétée) pour l'association, ainsi que des coûts indirects pour l'encadrant et pour le salarié.

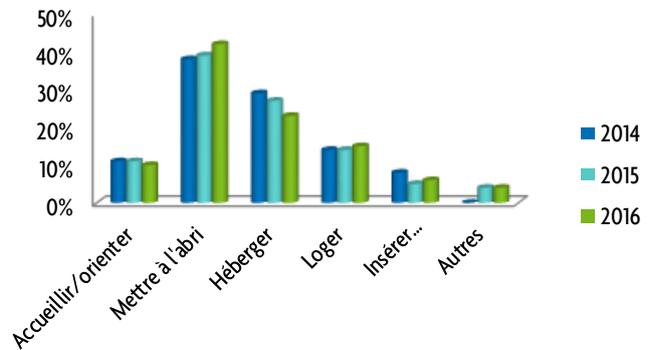
- Responsable RH
- Secrétaire
- Directeur adjoint
- Salarié YSOS
- Gestionnaire paie
- Directeur

Éléments économiques et financiers

Détail des charges d'exploitation



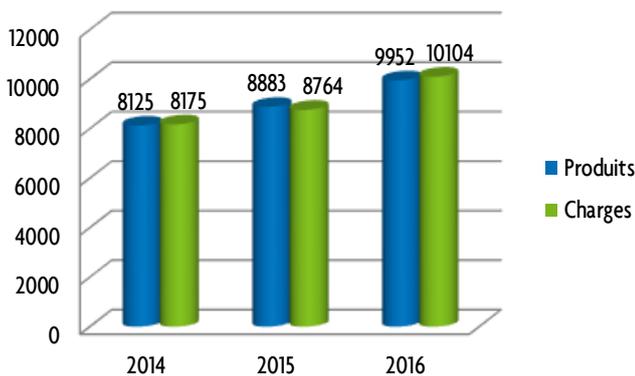
Répartition des charges par pôle



Les services extérieurs sont en très légère diminution, compensée par une augmentation des achats. Il faut remarquer une constance depuis plusieurs années, des masses par nature de charges.

Le pôle "Hébergement" diminue régulièrement au profit des pôles "Logement" et "Mise à l'abri".
Le pôle "Autres" regroupe les subventions ARS (hors Lits Halte Soins Santé) et les frais de siège.
Le pôle "Mise à l'abri" augmente suite à la mise en place d'une "MALA permanente" et de l'ouverture d'un "CAO/CAP".

Produits et charges en K€



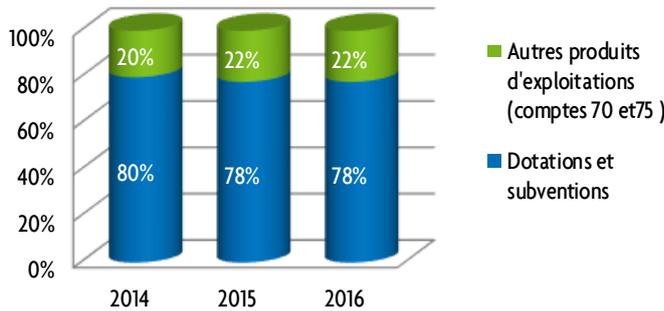
Cette année le résultat est négatif. Ce résultat est en partie dû aux pertes sur la prestation des logements d'appui, la vente du bâtiment de l'avenue du Perche à l'Aigle et sur le chantier d'insertion "Les Jardins de Neustrie".

En 2016...

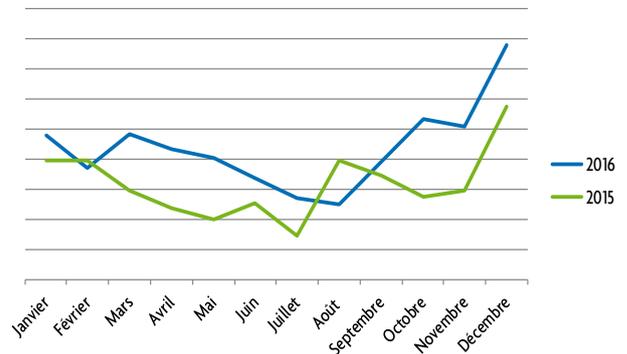
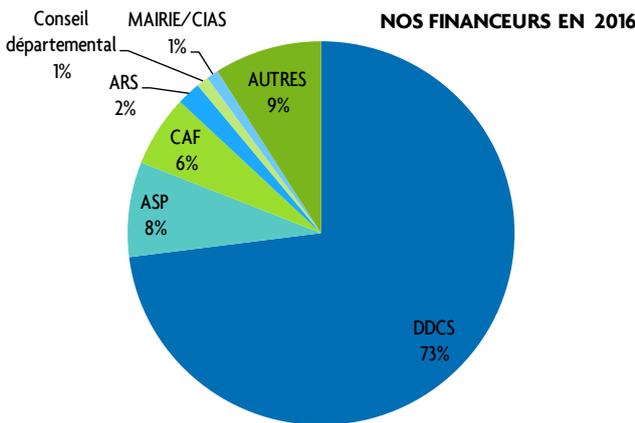
Total des charges : **10 103 874,31 €** soit +15.27%

Total des produits : **9 951 717.08 €** soit +12,03%

Détail des produits d'exploitation



Les dotations et les subventions restent stables en pourcentage.



L'Etat reste notre principal financeur et son pourcentage augmente avec la mise en place des nouvelles prestations concernant les réfugiés et les migrants.

On remarque que la trésorerie de fin d'année ne reflète pas celle de l'année puisque beaucoup de subventions sont payées sur le dernier trimestre.



ACTIVITÉ 2016

Les temps forts de l'année

18

Bilan d'activité des territoires

23



Des migrants et des demandeurs d'asile quittent la « jungle » de Calais et arrivent dans l'Eure. Ils seront accueillis par YSOS.

Les temps forts de l'année

YSO'Z LE SPORT A LA MJC le Rond-Point (Orne)



Le projet Inclusion par le Sport lancé en 2015 s'est poursuivi en 2016 : des séances de sport ont ainsi été proposées par la MJC de L'Aigle aux bénéficiaires d'YSOS. Le 1^{er} bilan a eu lieu sous forme d'une émission de radio à laquelle financeurs (DDCSPP, DRJSCS), bénéficiaires, administrateur



et professionnels d'YSOS et de la MJC ont participé.

JOURNÉE BIOTROPICA ET LAC LÉRY POSES (Eure)

Quatorze résidents du CHRS collectif, ont pu ce 24 août 2016 profiter d'une belle journée ensoleillée, à l'extérieur d'Evreux. Après avoir visité Biotropica, le partage d'un pique-nique sur la base de loisirs de LERY POSES, s'imposait.

S'en sont suivies d'agréables baignades au lac.

Cette journée fut très appréciée et a permis à chacun de découvrir d'autres lieux, de partager un moment convivial en famille et entre résidents.



Une ou deux fois par trimestre chacun amène son savoir-faire, ses idées recettes sucrées ou salées pour découvrir et partager ensuite nos préparations autour d'un jeu.

Et quoi de plus chaleureux qu'une belle table recouverte de délicieux amuse bouches pour se préparer à fêter une nouvelle année ?

DU BRUIT DANS LA CUISINE ... (Eure)



TRAVAUX DE PEINTURE DE LA SALLE DE JEU ET DU BUREAU AU CHRS (Eure)

Deux résidents ont pu participer aux travaux de rénovation et de peinture de la salle de jeu et du bureau éducatif au 82, sous forme d'Accompagnement à la Vie Active. Cette activité a été encadrée par une éducatrice du CHRS et par l'Agent de maintenance pendant 5 jours.



Cette initiative a permis d'investir les résidents dans l'entretien des locaux, de travailler l'accès à l'emploi et à mobiliser le souhait d'autres résidents de participer dans l'avenir à ce même type de chantier.

MOBILISATION POUR LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (Orne)

A l'occasion de la semaine de prévention de lutte contre les violences faites aux femmes organisée à Mortagne-aupérche, l'antenne de l'Orne s'est mobilisée pour initier et participer à différents événements : exposition à la médiathèque, café-rencontre, débat, porte ouverte, concours d'affiches...



UN HEBERGEMENT SPECIFIQUE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES (Orne)

Le diagnostic à 360°, lancé dans l'Orne en 2015 avait révélé le manque de places adaptées pour les femmes victimes de violences sur le territoire. En janvier 2016, YSOS a ouvert 4 places d'hébergement d'urgence à destination des femmes seules ou avec enfants principalement victimes de violences.

Les temps forts de l'année

SORTIE À LA FERME DE NAVARRE (Eure)

En cette après-midi du 28 juillet une dizaine d'enfants du CHRS accompagnés de leurs mamans ont participé à une visite de la ferme de Navarre. Visite encadrée par un animateur.

animaux, de les nourrir...



Cette visite a permis aux parents de prendre connaissance du lieu afin de pouvoir y retourner seul par la suite avec leurs enfants s'ils le souhaitent. Ce fut également un moment de partage très apprécié.



Tout en leur apportant des connaissances sur l'alimentation, le mode de vie des animaux de la ferme pédagogique de Navarre, l'animateur a permis à chacun de rentrer en contact avec les

ECOQUARTIER (Eure)

Le 27 mai 2016 les Jardins de Neustrie ont participé à la fête des voisins organisée au sein de l'Ecoquartier, le village des Noés à Val de Reuil par la

Siloge, bailleur du quartier et la Ville de Val de Reuil



Ce projet a été l'occasion pour les nouveaux résidents du quartier de découvrir les produits proposés par les Jardins de Neustrie autour de beaux étals et de goûter aux soupes confectionnées avec les légumes produits par les Jardins.

Le 04 juin, ce fut le tour des administrateurs de la Siloge de découvrir ce nouveau quartier. A nouveau les Jardins de Neustrie proposaient une animation de découverte des

graines de légumes et offraient aux administrateurs la possibilité de planter un



ped de tomate et de le remporter.

L'association Ysos participe donc à cette initiative de développement durable.

Trois surfaces maraîchères et un verger seront entretenus et cultivés par les Jardins de Neustrie au milieu du quartier.

UNE NOUVELLE PRESTATION : L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES BENEFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (Orne)

A la suite d'un appel à projet, YSOS a ouvert en octobre cette nouvelle prestation dans l'Orne qui consiste à offrir un accompagnement spécifique aux réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire (sortants de CADA par exemple) sur tout le département.

présents sur le stand du Département de l'Eure. Le 2 Mars, Philippe LENOBLE et Frantz HENGOAT (salariés au sein de JDN) étaient présents avec Claire LECHANONY pour préparer et animer le stand de dégustation et communiquer auprès du public sur le projet de légumerie/conserverie.



Le grand public a pu découvrir les soupes et jus fabriqués avec les légumes et fruits cultivés aux Jardins.

UN JARDIN D'AROMATIQUES AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE (Eure)

Rendez-vous au sein du restaurant administratif situé au Conseil Départemental de l'Eure.

Ouvrez les yeux et vous apercevrez sous les fenêtres du restaurant un sympathique Jardins d'aromatiques mis en place de façon collective. Les enfants de la crèche du Conseil Départemental de l'Eure ont décoré des pallox, les jardins de Neustrie ont fourni les plantes aromatiques et le tout a été planté par les enfants avec Valérie BILLE, chargée au sein du Conseil Départemental de l'entretien des

jardins et plantes intérieures.

Une belle réalisation, les Jardins de Neustrie y ont contribué !



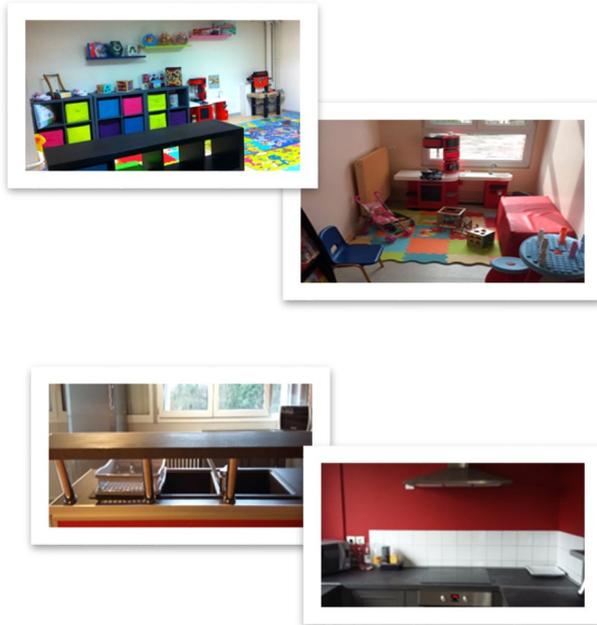
LES JARDINS DE NEUSTRIE: SALON DE L'AGRICULTURE 2016 (Eure)

Les Jardins de Neustrie étaient

Les temps forts de l'année

Les Centres d'Accueil et d'Orientation

Aménagement des espaces de vie partagée:



Installation d'une cuisine aménagée CAO Evreux

Réfections des espaces privés et des parties collectives du CAO d'Evreux



Kitchenettes
Salle de bain



Rénovation des 5 étages

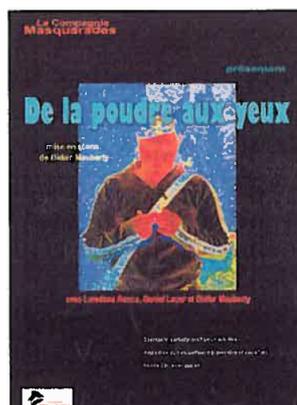
LA « MASCARADE » D'EVREUX

Le 06 octobre 2016, la compagnie Masquarades est intervenue au CHRS d'Evreux dans le but de sensibiliser le public accueilli aux conduites addictives. Les acteurs ont mis en scène trois séquences théâtrales interactives entrecoupées de trois débats.

Ce support théâtral utilise la stratégie du détour et permet, par le concours de l'interactivité entre les acteurs et les spectateurs, une meilleure approche du discours de prévention.

La technique consiste en la mise en place d'un espace ludique et en l'intégration et l'implication des spectateurs dans un scénario fictif lors de courtes séquences (jeux de rôle).

L'effet « dynamique de groupe » contribue ainsi à faire émerger la parole, à récuser toute banalisation, à corriger les idées reçues et à toucher émotionnellement les protagonistes du lieu en les engageant au cœur de l'action. Une dizaine de résidents ont alors assisté à cette intervention en participant activement aux jeux de rôles et aux débats.



Mettre à l'abri, Accueillir, Orienter, Héberger, Loger, Insérer professionnellement





Le fait associatif peut-il être encore un espace d'initiatives ?

Je pose cette question alors même que nos Administrateurs viennent d'achever une réécriture approfondie du projet associatif pour les 5 années à venir (2017-2021) intitulé « **Etre associant et en mouvement** ». Il n'empêche que, quelque chose a profondément changé le paysage associatif ces dernières années.

Ce quelque chose s'appelle la procédure d'appel à projet dont la volonté positive était de sortir des formes reproductrices d'un entre soi n'offrant que peu d'objectivité dans le traitement du besoin. En cela, c'était une intention plutôt vertueuse. Le résultat est autre.

Les associations ont accepté de compromettre leur projet associatif pour s'adapter aux formats imposés par les financeurs. A l'exemple d'YSOS, elles ont cependant joué le jeu. Ce faisant, elles se sont largement investies dans des stratégies d'adaptation, à la poursuite d'opportunités conjoncturelles, développant des prestations diversifiées, impliquant un repositionnement de la dimension politique de leurs projets associatifs. Ce renoncement a trouvé un écho particulièrement favorable auprès des pouvoirs publics qui dans le même instant, rappelaient leur position de seuls décideurs des actions sociales à mettre en œuvre. Ce rapport d'autorité installé, nous avons glissé rapidement de partenaire à prestataire, autrement dit « sous-traitant » dans une logique d'un marché concurrentiel désormais établi. Au final, la critique de cette situation peut être partagée entre associations et pouvoirs publics.

A quoi assistons-nous désormais ? YSOS, dans l'ancienne répartition consensuelle, puis moins consensuelle par les antagonismes nés des premiers effets « d'un marché du social » a pu tirer son épingle du jeu à une échelle départementale. Après 2010, les appels à projets, loin d'établir une plus grande objectivité dans la régulation de ce « marché du social » ont creusé les injustices avec l'introduction d'organisations nationales, pas nécessairement moins coûteuses et avec moins de proximité avec le territoire. « *Ce sont les plus grosses associations qui résistent le mieux à la tempête concurrentielle et même y trouvent les moyens de se développer dans des proportions inédites* » explique Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS.

Quelle stratégie alternative pour YSOS ?

Il ne suffit cependant pas de dénoncer cette nouvelle régulation du champ social et des rapports de force pour être quitte. Qu'en faisons-nous chez YSOS ?

Roland Janvier, ex collègue eurois formule l'hypothèse, un peu provocatrice certes que : « *dans ces recompositions majeures des jeux d'acteurs, les associations qui survivront ne sont pas celles qui développent des stratégies de conformation à la commande publique rationalisante mais celles qui ouvrent des alternatives et restent en phase avec la réalité composite du social* ».

Notre nouveau projet associatif a intégré cette exigence. Notre vie associative passera par la poursuite de notre capacité, à tenir un discours politique sur notre responsabilité associative au regard des missions proposées, à porter une ingénierie s'appuyant sur la diversité des acteurs avec lesquels nous nous associons pour développer des projets « actuels, transverses et territorialisés ». Elle passera également par une recherche inlassable de l'hybridation de nos ressources pour soutenir nos initiatives. Notre projet de légumerie-conserverie en insertion, notre contribution à la mise en vie des éco-quartiers sont des exemples récents de cette transversalité locale dans laquelle nos équipes sont impliquées.

Côté hébergement, nous devons chercher très précisément pour les prestations de mise à l'abri et les publics vulnérables qui les composent, comment se sortir et tout au moins réduire les paradoxes du discours politique, sujet central en 2016 avec le sujet des « migrants » qui offre l'impression que « l'associatif » contribue à des « appels d'air » alors que nous apportons un peu de « respiration » à ces personnes ? Sur ce point, nous devons chercher des manières de faire ensemble qui ne présupposent pas l'abdication de notre position associative face aux décideurs et ne pas se résoudre à ce paradoxe qui transforme les associations gestionnaires en ce que Jean-Louis Laville, professeur au CNAM, appelle des « *quasi administrations* ».

Nous devons être prospectifs à la mesure du travail sur l'évaluation de notre impact, entrepris en 2016 avec le cabinet KIMSO-ESSEC. Nous ne devons pas permettre la critique flottante et donner en réponse les preuves tangibles de notre utilité sociale lorsque les décideurs politiques s'interrogent, sur notre utilité, notre impact sur la trajectoire de vie des plus fragiles sur fond de restrictions budgétaires. Bref, faire que l'associatif soit un fait, un espace d'initiatives et non une posture.

Philippe DANDEVILLE, Directeur Général YSOS et filiales

BILAN D'ACTIVITÉ DES PRESTATIONS



Mettre à l'Abri

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (S.I.A.O.) Urgence vise à rendre plus simples, plus transparentes et plus équitables les modalités d'accueil dans le dispositif d'hébergement d'urgence.

En 2016...

1347 ménages différents ont contacté le 115 soit 2098 personnes

En moyenne 47 ménages différents ont contacté le 115 chaque jour soit 78 personnes

2,5 fois plus d'appels en 4 ans au 115

57 % des ménages sont des hommes

521 ménages différents soit 907 personnes prises en charge en hébergement d'urgence

LES URGENCES SOCIALES (115)

Pour le quidam, le 115 représente le numéro d'appel gratuit que peut composer toute personne qui se trouve sans hébergement. L'appel au 115 peut également émaner d'un acteur de l'AHJ qui suit un usager confronté à un défaut d'hébergement ou de tout un chacun rencontrant un sans-abri dans la rue.

Pour autant, le rôle du service 115 ne se cantonne pas à un simple décroché pour chaque appel téléphonique reçu. Très concrètement, l'activité majeure du service est de centraliser toutes les demandes d'hébergement d'urgence, de les traiter, d'y donner suite dans la journée et de rendre compte à l'État financeur, de son activité quotidienne, et, par là-même, de l'état de la veille sociale dans le département. Il correspond au volet 'urgence' de la plate-forme départementalisée du SIAO.

D'autres activités connexes inhérentes au SIAO urgence sont tout aussi primordiales :

- Et tout particulièrement la relation avec les partenaires .
- En l'espèce, tous les liens avec les centres d'hébergement d'urgence et les hôteliers (orientations, réorientations, prolongations, sorties), les liens avec les SAO (suivi de parcours des hébergés, réorientations), les liens avec les accueils de jour et les maraudeurs (signalement de SDF, appréciation de la vulnérabilité des ménages, distribution de nourriture ou de duvets).
- la fluidité du Dispositif d'Accueil et d'Orientation de

l'Eure.

Le SIAO urgence doit veiller à ce qu'aucune place d'hébergement ne reste vacante, et à ce que les personnes qui sont hébergées le restent le moins de temps possible pour pouvoir en accueillir de nouvelles le plus rapidement possible.

Les plus de cette année

Nombre d'appels quotidiens en constante augmentation depuis 4 ans : la fonction 'accueil' a vu son activité se multiplier par 2.5 sur cette période.

Nombreux mouvements-déplacements des ménages dans l'année en raison de fermeture ou ouverture de dispositifs : fermeture CAO Gaillon-St Marcel en mars 2016, fermeture de la MALA hiver en avril 2016, ouverture du CAP Calais en juin 2016, ouverture de la MALA en juin 2016.

En 2016...

57% des ménages sortis du DAO de nouveau accueillis dans l'année

29 places d'hébergement perdues en 2016 à Gaillon et à Saint-Marcel

Les moins de cette année

Plus d'offre d'hébergement d'urgence à proposer à Gaillon et St-Marcel suite à la perte de 28 places en CAO.

Plus de dispositif d'hébergement à Évreux adapté à l'accueil de familles de grande composition familiale.

Un service urgence prestataire des services de l'Etat, qui confirme son rôle de pilote par la validation de l'ensemble des préconisations du 115. L'inadéquation entre le besoin un instant T, les places disponibles, les attentes de l'Etat, la nécessité d'une gestion juste, et des moyens financiers contraints.

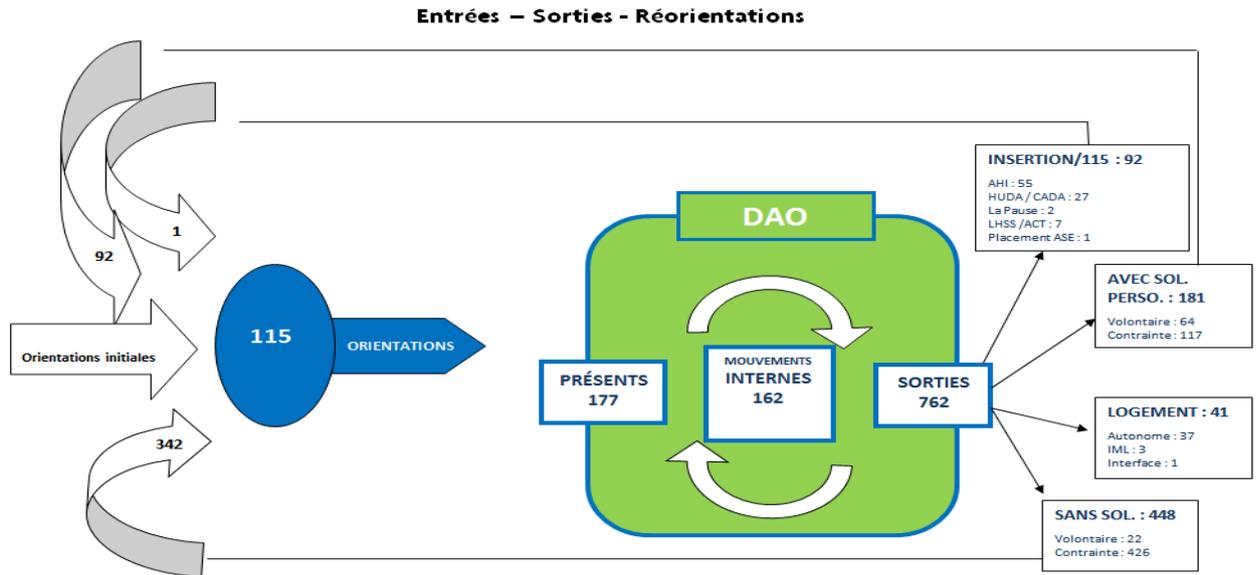
PERSPECTIVES

En 2017, Ysos fêtera ses 20 ans d'expertise en urgence sociale.

2 impacts majeurs en 2017 :

- recrutement d'un nouveau chef de service urgence : vigilance pour la coordinatrice du SIAO pour que le service soit le moins impacté possible par ce changement, qu'une baisse de qualité de service ne soit pas constatée, et qu'Ysos ne subisse aucune incidence négative sur l'équipe 115 en matière de gestion des RH ou de management.
- départ de la DDCS en cours d'année, d'une personne en charge de l'hébergement et du logement.

ÉTAT DU FLUX DES MÉNAGES SUR LE DAO AU 31 DECEMBRE 2016



LES MISES À L'ABRI FAMILLES (M.A.L.A) MALA HIVER

Depuis 4 ans déjà, Ysos propose durant toute la période hivernale, un accueil pour la nuit de 19h00 à 9h00 le lendemain matin, à tout type de public, hormis les hommes seuls, dont la situation administrative n'est pas compatible avec un accueil dans une structure dite 'pérenne'.

Pour cet hiver 2016-2017, Ysos s'est installé dans des bâtiments sis rue St Louis à Évreux où, chaque soir, 25 personnes sont réparties dans les 4 logements distincts, mobilisés par Ysos pour assurer cette prestation.

Suite à une orientation par le 115, les ménages sont reçus dans un lieu où leurs besoins primaires de vie quotidienne sont assurés, à savoir, l'hébergement, la nourriture et l'hygiène, et où leur mise en sécurité physique est garantie.

De plus, un entretien avec un travailleur social leur permet s'ils en sont demandeurs, de faire valoir leurs droits et d'activer les structures de droit commun ad hoc.

Les plus de cette année

Des ménages accueillis à la MALA permanente ont pu intégrer la MALA dès son ouverture le 20/10/16, sans être confrontés à une rupture d'hébergement.

Une prise en charge de 5 jours minimum dès le 1^{er} accueil à la MALA.

Les moins de cette année

De gros problèmes de cohabitation avec les locataires déjà présents dans l'immeuble.

PERSPECTIVES

Pérennisation

L'ouverture d'une MALA pérenne sera un plus pour le territoire et la gestion quotidienne.

Valoriser notre travail, singulariser Ysos, proposer des évolutions et inscrire ce dispositif dans une durée plus longue.

En 2016...

32 ménages soit 66 personnes au 31/12/16 (après deux mois de fonctionnement hivernal)

25 places quotidiennes (au maximum)

90.70% d'occupation (sur deux mois)

MISE À L'ABRI FAMILLE PERMANENTE MALA PERMANENTE

À l'issue de la période hivernale 2015-2016, Ysos a eu l'opportunité de prolonger l'accueil en MALA pour des publics dont la prise en charge par les urgences sociales n'était pas envisageable de façon pérenne.

Au 48 avenue Foch à Évreux, Ysos a fait perdurer le dispositif MALA sur un des 2 bâtiments, le 2nd abritant le dispositif CAO Calais.

Suite à une orientation par le 115, les ménages sont reçus dans un lieu où leurs besoins primaires de vie quotidienne sont assurés, à savoir, l'hébergement, la nourriture et l'hygiène, et où leur mise en sécurité physique est garantie.

De plus, un entretien avec un travailleur social leur permet s'ils en sont demandeurs, de faire valoir leurs droits et d'activer les structures de droit commun ad hoc.

ANALYSE DU RÉSULTAT – MESURE D'ÉCART

En 2016...

31 ménages, soit 53 personnes ont été accueillies sur la MALA permanente pendant les 4.5 mois de fonctionnement en été et au printemps,

Capacité maximale de 14 places quotidiennement occupée à 97.7%

Les plus de cette année :

- Expérimentation de la continuité du dispositif, au delà de la saisonnalité hivernale.
- Des ménages accueillis à la MALA permanente ont pu intégrer la MALA hiver dès la mise en place du dispositif hiver, soit le 20/10/16, sans être confrontés à une rupture d'hébergement.
- L'utilisation par Ysos d'un local inexploité dans l'année

Les moins de cette année :

- La difficulté à valoriser cette expérimentation auprès de la DDCS afin de pérenniser un fonctionnement à l'année.

PERSPECTIVES

Pérennisation

Valoriser notre travail, singulariser Ysos, proposer des évolutions et inscrire ce dispositif dans une durée plus

longue.

LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (C.A.O. EURE)

Le mode de prise en charge, basé sur la mise en situation réelle d'un chez soi et sur le concept d'inclusion sociale, favorise la mise en dynamique et la stabilisation des publics accueillis.



Inauguration nouvelle cuisine collective CAO Evreux

Les prestations « écoute et observation » développées au sein des CAO permettent au SAO à l'issue des 30 ou 60 jours de prise en charge, de produire une évaluation sociale globale de chaque situation et de proposer au S.I.A.O une orientation adaptée.

Dans le département, 3 configurations différentes structurent l'ensemblier CAO :

- Une structure collective de 60 places à Evreux fonctionnant 24h/24 et 7j/7. C'est le pilier de l'ensemblier.
- 2 petites structures semi collectives de 5 places chacune, à Bernay et Verneuil sur Avre
- 18 places aux Andelys en fonctionnement diffu.

Au 31 mai 2016, fermeture de 25 places sur le territoire de Gaillon et Saint-Marcel.

En 2016...

129 ménages accueillis sur les C.A.O. de l'Eure

256 personnes

3035 repas distribués (convention avec la banque alimentaire)

33 283 nuitées

93.00% de taux d'occupation

En 2016... sur 129 ménages accueillis,

63 ménages ont ouvert des droits (RSA, ARE, AAH, retraite,...) soit 90.5% du public pour lequel le droit commun est activable

305 orientations vers les prestations de droit commun ont été réalisées

68 vers les centres médico-sociaux,

80 vers les associations caritatives,

33 vers les services petite enfance

Et 124 vers les prestations de santé

Affiché comme un outil visant à réduire les délais de prise en charge au titre de l'urgence, l'accueil important du public pour lequel l'accès au droit commun n'est pas activable, vient impacter la fluidité du dispositif C.A.O.

Une version 2 des CAO doit être repensée en lien avec les services de la DDCS, afin de gérer et d'accompagner l'attente des publics qui se maintiennent à l'issue des 2 premiers mois de prise en charge. Sont concernés, les publics pour lesquels le droit commun n'est pas activable et les publics en attente d'une orientation en structure AHL ou

En 2016... sur 88 ménages sortis,

16 % ont accédé au logement de droit commun

15 % ont intégré un hébergement d'insertion

6 % ont bénéficié d'une entrée en CA-DA

33 % ont été réorientés dans le cadre, des urgences sociales. Est concerné en majorité, le public pour lequel le droit commun n'est pas activable.

en logement de droit commun.

CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION MIGRANTS (C.A.O MIGRANTS (EX CAP))

En début d'année 2016, l'État français a ouvert dans tous les départements des lieux spécifiques, des CAO, Centres d'Accueil et d'Orientation, pour permettre l'accueil et la prise en charge de ménages étrangers déplacés de Calais et de squats parisiens.

Ysos a été sollicité pour l'ouverture d'une telle structure d'accueil. La décision s'est effectuée dans un premier temps en logements diffus à Saint Marcel, puis en hôtel et pour finir dès le 01/06/16, au sein d'un bâtiment au 48 avenue Foch, d'une capacité maximale de 14 places, pour un public constitué uniquement d'hommes isolés. Auparavant, certaines de ces personnes avaient été prises en charge sur des logements à St-Marcel en diffus.

Le CAO est un lieu ouvert qui permet d'assurer les besoins primaires de vie quotidienne, que sont l'hébergement, la nourriture, l'hygiène et la vêture aux personnes hébergées, et de leur garantir une mise en sécurité physique dans nos locaux.

Les personnes migrantes accueillies au CAO, suite à une orientation par les services de l'État, bénéficient immédiatement après leur arrivée et pendant les 30 premiers jours de leur accueil, d'un accompagnement individualisé pour leur permettre de se déterminer sur leur souhait de dépôt d'une demande d'asile en France.

En 2016...

53 personnes accueillies

25 demandes d'asile acceptées.

Les plus de cette année

Le lieu d'hébergement dans les locaux au 48 avenue Foch à Évreux et le cadrage social ad hoc, en correspondance avec le besoin et la typologie du public accueilli.

La reconnaissance d'Ysos pour la prise en charge et l'accompagnement du public étranger.

Les moins de cette année

3 lieux différents pour l'hébergement.

La gestion de l'attente du public, non appréhendée lors du montage du projet, qui est difficile à assurer au quotidien pour les agents.

PERSPECTIVES

Pérennisation du dispositif

Au regard du caractère conjoncturel de ce dispositif, sa capacité de pérennisation est aléatoire. Pour autant, l'État et Ysos restent mobilisés pour répondre au mieux et dans les meilleurs délais afin de proposer les suites adaptées à donner et les modalités de mise en œuvre de cette prestation.

Suite de parcours des hébergés

12 personnes font toujours partie de ce dispositif et sont toujours présentes sur la structure. 11 d'entre elles pourraient prétendre à un hébergement en CADA ou HUDA, puisque reconnues "demandeuses d'asile". Une personne est sous OQTF (au 31/12/2016, nous n'avions aucun « recours »).

LES CENTRES D'ACCUEIL PROVISOIRE (C.A.P.)

En début d'année 2016, l'État français a ouvert des centres d'accueil pour prendre en charge des ménages étrangers ayant fui leur pays d'origine, qui se trouvaient délogés des squats calaisiens en cours de démantèlement. L'objectif attendu était de dispatcher ces ménages sur tout le territoire français, de les héberger et de leur permettre de faire valoir leurs droits au regard de la demande d'asile.

Ysos a donc été sollicité pour l'ouverture à Évreux d'une telle structure d'accueil, d'une capacité maximale de 14 places, au 48 avenue Foch, pour un public constitué uniquement d'hommes isolés.

Ladite structure, dénommée CAP, Centre d'Accueil Permanent, a ouvert à Évreux en octobre 2016, en proximité du lieu géographique du CAO Calais, lieu accueillant la même typologie de public masculin étranger ayant des vellétés identiques de demande de régularisation.

Les personnes sont accueillies suite à une orientation par les services de l'État. Elles bénéficient immédiatement après leur arrivée, d'un accompagnement individualisé pour leur permettre de se déterminer sur leur souhait de dépôt d'une demande d'asile en France.

Les plus de cette année :

Le lieu d'hébergement dans les locaux au 48 avenue Foch à Évreux et le cadrage social ad hoc, en correspondance avec le besoin et la typologie du public accueilli.

La reconnaissance d'Ysos pour la prise en charge et l'accompagnement du public étranger

Les moins de cette année :

La réalité des conditions du lieu d'hébergement et des délais de traitement de la demande d'asile en discordance par rapport aux propos tenus aux ménages avant leur arrivée.

La gestion de l'attente du public, non appréhendée lors du montage du projet, qui est difficile à assurer au quotidien pour les agents.



Pérennisation du dispositif

Au regard du caractère conjoncturel de ce dispositif, sa capacité de pérennisation est aléatoire. Pour autant, l'État et Ysos restent mobilisés pour répondre au mieux et dans les meilleurs délais afin de proposer les suites adaptées à donner et les modalités de mise en œuvre de cette prestation.

Suite de parcours des hébergés

16 personnes font toujours partie de ce dispositif et sont toujours présentes sur la structure alors qu'elles pourraient prétendre à un hébergement en CADA ou HUDA, puisque reconnues "demandeuses d'asile" (au 31/12/2016 aucune n'était statutaire).

En 2016...

16 personnes accueillies et toujours présentes

Hommes isolés entre 18 et 35 ans

LES HÉBERGEMENTS D'URGENCE DANS L'ORNE

Trois types d'hébergement d'urgence sont proposés dans l'Orne : l'hébergement d'urgence généraliste (HU), l'hébergement d'urgence Familles Etrangères (HUFÉ) et l'hébergement d'urgence Familles et Femmes (HU2F).

Deux places sont destinées à toutes personnes majeures orientées par le 115 pour une durée maximale de 3 nuits, ce dispositif est complété durant la saison hivernale par 4 places supplémentaires. 56 hommes et une femme ont été accueillis sur l'HU 2 places (les autres femmes ont été orientées vers l'HU2F). La moyenne des séjours est de 3.55 nuits.

Durant la saison hivernale, 6 personnes ont été accueillies. Les 4 places ont été pérennisées en septembre 2016 et ne fermeront donc pas au 31 mars 2017.

A noter que toutes les personnes reçues font l'objet d'une évaluation par les travailleurs sociaux et des démarches peuvent être engagées pour accéder à un hébergement plus pérenne.

Deux logements sont dédiés aux familles étrangères venant d'arriver en France. Les familles sont orientées par la Préfecture et peuvent se maintenir jusqu'à ce qu'une autre solution leur soit proposée (CADA par exemple).

19 personnes (soit 6 familles) ont été hébergées en 2016. Pour cette deuxième année d'ouverture, le taux d'occupation a favorablement augmenté : 42% en 2015, 106% en 2016. La durée moyenne de séjour est de 2.61 mois.

Un logement de 4 places réservées aux familles et aux femmes seules ou avec leurs enfants, victimes de violences principalement, a ouvert en janvier 2016. Le diagnostic 360° piloté en 2015 par les services de l'Etat et du Département avait en effet identifié l'inadaptation des places pour l'accueil des familles et avait soulevé la question de l'HU pour les femmes victimes de violences.

12 femmes et leurs enfants ont été accueillis sur ce nouveau dispositif.

Fin 2016, en partenariat avec COALLIA, YSOS a élaboré et co-animé un module de 2 journées de formation à destination des accueillants bénévoles et professionnels de l'Orne. L'occasion d'un échange de pratiques mais aussi des informations autour de différentes thématiques : gestion des addictions, des comportements agressifs, des maladies contagieuses...

En 2016...

56 personnes accueillies sur l'Hébergement d'Urgence « généraliste »

6 familles accueillies sur l'Hébergement d'Urgence Familles Etrangères

12 femmes et leurs enfants accueillies sur l'Hébergement d'Urgence Familles et Femmes



Rencontre-échanges à destination des accueillants de l'urgence

Accueil de jour

Solène se présente pour la première fois sur l'accueil de jour (AJ) pour femmes en décembre 2014. Solène a été victime de violences physiques et verbales de la part de son ex-compagnon, père de sa fille ; depuis quelques mois, elle a réussi à échapper à son emprise. Il a été condamné à 3 mois de prison ferme. L'assistante sociale qui la suit, l'a encouragée à venir sur l'AJ.

Au début, elle sollicite une écoute en entretiens individuels avec la référente AJ, elle est très « renfermée », très méfiante. Elle ne sort presque pas de chez elle, elle se sent isolée. Des ateliers collectifs animés par la volontaire service civique au sein du lieu avec d'autres femmes lui sont proposés : refusant au départ, elle accepte finalement d'y participer. Une des missions de l'accueil de jour est de favoriser la mise en lien avec des partenaires pour permettre une ouverture sur l'extérieur. Ainsi, Solène participe au week-end self-défense proposé par le Planning familial : elle se rend alors compte qu'elle est capable de se défendre, cela renforce sa confiance en elle.

Quelques mois plus tard, la référente AJ lui propose de participer au groupe de parole à destination des femmes victimes de violences co-animé par YSOS et l'ACJM. A l'issue de la session, ses capacités d'estime de soi, en d'autres personnes, et à parler de soi ont évolué favorablement.

En parallèle de son accompagnement sur l'AJ, Solène s'ouvre aux autres, elle a moins peur de sortir de chez elle. Elle rencontre un nouveau compagnon.

Aujourd'hui, elle ne vient plus sur l'AJ, elle a entamé une nouvelle formation. Nous la croisons sur les événements que nous organisons comme lors de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes.

En 2016...

3 types d'HU soit 14 places pérennes et 4 durant la saison hivernale

Accueillir et Orienter

En 2016...

FINANCEURS: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne, Caisse d'Allocations Familiales, Droits des Femmes, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Conseil Départemental.*

LE SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (S.I.A.O.) INSERTION DANS L'EURE

KESAKO le SIAO.

Depuis la mise en œuvre des SIAO, renforcée par la loi ALLUR en 2015, chaque département dispose d'une plate-forme qui capitalise et traite toutes les demandes d'hébergement et de logement dits 'd'insertion'. Dans l'Eure, c'est Ysos qui a été retenu par l'État, via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, DDCS pour réaliser cette mission de délégation de service public. L'association est donc l'opérateur départemental du SIAO.

4 fonctions spécifiques lui sont allouées :

- L'enregistrement et l'instruction des demandes d'hébergement et de logement d'insertion,
- L'orientation des dites demandes et le suivi de ces orientations,
- L'animation du réseau d'acteurs, notamment au travers des Commissions Territorialisées d'Orientations, instances collégiales regroupant les partenaires de territoire,
- La fonction observatoire (alimentée par les 3 missions précédentes)

Les modalités d'accueil dans ces dispositifs d'insertion sont ainsi rendues plus simples, plus transparentes et plus équitables pour les acteurs de territoire, le SIAO étant le lieu unique où les demandes sont centralisées, captées, traitées et orientées. Pour le département de l'Eure, Ysos est garant du fonctionnement de ce processus. Malgré la position centrale occupée par l'association dans la gestion quotidienne de la plate-forme SIAO, Ysos ne travaille pas en autonomie sur le département, bien

au contraire. Ce sont tous les partenaires qui concourent à faire vivre le SIAO via les interactions quotidiennes avec les SAO, travailleurs sociaux intervenants sur la plate-forme.

Baisse importante par rapport à 2015 :

En 2016...

7% des demandes présentées en « Complexe »

650 demandes traitées soit **1052** personnes accueillies (50% ville d'Evreux et pour moitié, des hommes seuls)

Les plus de cette année

Equipe de 5 SAO stabilisée en 2016, L'évolution des outils du SIAO, en lien avec l'État.

Les moins de cette année

Baisse quantitative du nombre de demandes reçues au SIAO cette année et baisse du taux de rentabilité du SIAO. Départ au 31/12/16 du coordinateur, acteur majeur de la mise en place de la plate-forme SIAO dans l'Eure depuis 2011.

2 événements externes au SIAO vont impacter la plate-forme SIAO en 2017 :

-PDALHPD

L'impact majeur en externe pour le SIAO est la signature et la mise en place dès début 2017 du PDALHPD, Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Le rôle du SIAO s'en trouve renforcé dans sa légitimité d'intervention territoriale. Le SIAO va donc être entraîné dans une dynamique d'évolution impulsée par l'externe.

-Redécoupage territorial du Conseil Départemental

Depuis leur mise en place en 2013, le découpage des compétences territoriales de chaque SAO et de chaque CTO a été calé sur celui des ex- UTAS. Le Conseil Départemental ayant procédé en fin d'année 2016 à un redécoupage territorial et une nouvelle répartition de ses territoires géographiques, le SIAO va donc en être impacté.

LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION S.A.O DANS L'ORNE (S.A.O.)

Dans l'Eure, le S.A.O. est l'outil mobile, territorialisé et transversal aux S.I.A.O. urgence et insertion.

Le S.A.O. est l'équipe mobile du S.I.A.O. Urgence. En renfort de l'équipe 115 et en appui aux acteurs locaux, l'équipe S.A.O. est garante de la réalisation des diagnostics. Cette expertise sociale s'appuie sur la réalisation directe ou indirecte de diagnostics ainsi qu'à l'instruction des dossiers afférents.

L'activité du S.A.O. correspond à une zone d'intervention sociale calquée sur les territoires d'Action Sociale du Conseil Départemental (U.T.A.S. d'Evreux agglomération - U.T.A.S. d'Evreux campagne - U.T.A.S. de Bernay/Pont-Audemer-U.T.A.S. de Louviers/le Neubourg - U.T.A.S. de Vernon/les Andelys).

Les objectifs opérationnels du SAO généraliste

- développer la qualité de l'expertise sociale, psycho sociale, économique et juridique et accroître la rapidité de traitement des situations et des réponses apportées,
- contribuer à la fluidité entre les dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion, entre les orientations en hébergement et en logement,
- contribuer à apporter des réponses adaptées à la singularité des situations sur les territoires de vie,
- Verser à la plateforme SIAO les éléments d'analyse des publics présents sur les dispositifs d'hébergement et de logement d'urgence et d'insertion.

En 2016... dans l'Eure

162 ménages en suivis de parcours chaque mois

411 notes sociales réalisées pour les hébergements en urgence

633 demandes d'hébergement ou logement d'insertion pour passage en C.T.O.

29 diagnostics D.A.L.O réalisés



Depuis le recrutement d'un coordonnateur en 2015 par le gestionnaire du SIAO, notre participation s'inscrit dans une organisation et un fonctionnement départemental géré par COALLIA et piloté par les services de l'Etat. YSOS est « structure de 1^{er} accueil du SIAO ». A ce titre, le personnel qualifié est amené à rencontrer les publics souhaitant bénéficier d'un hébergement (autre que l'urgence), à réaliser une évaluation, formuler une préconisation et présenter la situation en Commission.

YSOS est par ailleurs « structure d'hébergement ». Dans ce cadre, nous participons à toutes les Commission SIAO, et renseignons le logiciel SI-SIAO sur les entrées et les sorties. En 2016, l'équipe a mené différentes actions pour promouvoir les différents dispositifs existant sur le territoire en terme d'hébergement et de logement : présentation aux bailleurs sociaux, aux intervenants sur le quartier « Politique de la Ville », présence au forum « Rencontres normandes : réussir ensemble » organisé par Pôle emploi et la Mission locale.



Forum « Rencontres normandes : Réussir ensemble »

En 2016... dans l'Orne

URGENCE

48 Entretiens de 1er accueil réalisés

INSERTION

10 dossiers présentés par YSOS

55 orientations YSOS

LES ACCUEILS DE JOUR DANS L'ORNE

YSOS active deux accueils de jour qui ont des missions et des fonctionnements différents.

A l'Aigle, il s'adresse à une population en errance et constitue un lieu de sociabilité, d'échanges, de repos et d'accompagnement en journée. L'accueil de jour donne accès à des prestations de base répondant aux besoins de première nécessité : douche, laverie, boissons chaudes...

Il vise également à travers l'écoute individualisée et non ségrégative, à permettre aux personnes d'être conseillées, orientées, accompagnées dans leurs démarches d'accès aux soins et à la santé, d'hébergement, d'insertion sociale.

En 2016, 153 personnes différentes ont été accueillies dont 72% sont des hommes. La plupart sont sans ressources et sans hébergement au moment du 1^{er} accueil.

A la suite de l'enquête de satisfaction lancée en 2015, des visites des structures proposant des activités (Les hommes fourmillent, la médiathèque...) ont été proposées : certains avaient en effet exprimé leur regret qu'il n'y ait plus d'animations proposées par l'AJ. L'association a depuis 3 ans recentré ses missions sur celles d'un accueil de jour AHI et ne souhaite pas se substituer aux activités existantes déjà.

A Mortagne-au-Perche, l'accueil s'adresse plus particulièrement aux femmes victimes de violences. Cet accueil assure à titre principal, un accueil inconditionnel, une écoute favorisant l'expression et l'échange, une première information relative aux droits et dispositifs de recours existants, une orientation vers les acteurs et services en matière de soutien et d'accompagnement psychologique, juridique, social, sanitaire et professionnel.

41 femmes dont 20 nouvelles ont été accueillies.



Exposition à la Médiathèque

L'accueil d'une volontaire en service civique a permis d'enrichir le 1^{er} accueil et les activités proposées visant à créer du lien social et à redonner confiance en soi.

En partenariat avec l'ACJM qui active également un accueil de jour à Alençon, un groupe de parole a été lancé. Des femmes des deux territoires ont ainsi pu participer aux séances.

YSOS a proposé plusieurs ateliers lors de la journée de la femme le 8 mars, l'occasion de mettre les femmes à l'honneur et de faire connaître le dispositif.

Cette année, la semaine de prévention de lutte contre les violences faites aux femmes s'est déroulée à Mortagne-au-Perche. Dans ce cadre, YSOS a proposé une porte ouverte et une exposition à la Médiathèque. Avec la CAF et la Circonscription d'action sociale, la référente de l'accueil de jour a animé un café rencontre. Enfin, YSOS était présent à la projection de la pièce de théâtre « Je te veux impeccable ».



O. de St Jorre (L'Etape), A. Bedouet (YSOS), S. RIDARD, déléguée aux droits des femmes et Anaïs (L'Etape).

En 2016... dans l'Orne

179 passages sur l'accueil de jour de Mortagne-au-Perche

1779 passages sur l'accueil de jour de L'Aigle

Héberger

C.H.R.S. COLLECTIF : TERRITOIRE EURE EST

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) est un établissement social collectif qui a pour mission d'assurer temporairement l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant d'importantes difficultés sociales et/ou psychologiques, ou étant en situation d'exclusion.

Cette prestation vise à aider les personnes concernées à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale et donc accéder au logement de droit commun.

L'accompagnement proposé est personnalisé et inscrit inévitablement la personne ou la famille au centre du dispositif et ce, dans une démarche participative et d'engagement.

Il est basé sur le concept de l'Habité, défini sur les trois axes : « du vivre ensemble », « du temps libéré » et de l'« économie sociale et familiale ».

L'accueil et l'accompagnement s'inscrivent dans un schéma départementale (P.D.A.H.I.). Ils se réalisent graduellement au travers d'étapes à franchir depuis l'arrivée au CHRS jusqu'à la capacité à accéder à un logement autonome ou adapté avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire.

Des prestations d'insertion (prestations AHI) sont mises en place pour favoriser au maximum cet accès à l'autonomie des personnes hébergées.

En 2016... dans l'Eure

57 places

118 personnes soit 65 ménages

94,39% de taux d'occupation

38% de femmes

22% d'hommes

40% d'enfants

En 2016, on relève une baisse du nombre de ménages accueillis sur le dispositif liée à une inadéquation entre les orientations initiales et nos capacités à accompagner ces personnes au vu de notre organisation. Nous constatons une forte demande pour des hommes isolés. Enfin, les changements des taux d'occupation effectués entre 2015 et 2016 s'expliquent aussi par la prise en charge dans nos

calculs des enfants accueillis en garde alternée lors des week-ends et durant les vacances scolaires.

En effet, dans un souci de représentativité plus pertinente, il nous est apparu opportun de prendre en considération cette donnée pour répondre à la réalité du service.

Sur les 68 personnes accueillies en 2016, 27 l'ont été dans le cadre de l'urgence contre 41 en insertion.

En cette année 2016, nous avons pu constater une forte augmentation de demande pour ce public ayant des problématiques psychiatriques non reconnues ou présentant des problématiques addictives de même nature.

La gestion au quotidien de ces personnes nous demande de porter une réflexion sur l'accompagnement à proposer et une interrogation de nos compétences.

Sur les 68 personnes accueillies en 2016, 27 ont été accueillies dans le cadre de l'urgence contre 41 en insertion.

En 2016...

ORIENTATIONS À LA SORTIE

Sur 62 sorties du dispositif,

10% Sans résidence stable (camping, voiture,...)

45% Circuit 115

16% Logement autonome parc social

5% Logement autonome parc privé

5% Retour Famille

3% Hébergé par un tiers

8% A.L.T.

5% C.H.R.S. Diffus

Parcours du CHRS vers du logement de droit commun

Madame est née dans les années 80 habite en Algérie.

Elle se marie en 2011, au Pays, avec Monsieur Z qui travaille alors en France. Monsieur est donc souvent absent.

En février 2015, Madame décide alors de quitter l'Algérie, pour s'installer au domicile de son époux dans le Pas de Calais. Des violences physiques et psychologiques commenceront dès son arrivée sur le territoire français.

En mai 2015, suite à une scène de violence particulièrement difficile, Madame sera extraite du domicile conjugal par les forces de Police et le SAMU.

A l'hôpital, les médecins lui remettent un certificat médical avec 10 jours d'ITT. Madame déposera alors plainte et obtiendra une ordonnance de protection en Mai 2015. (...)

(...) Madame sera ensuite hébergée par sa sœur et son beau-frère qui résident dans l'Eure. Madame suivra dans cette commune des cours de français et effectuera les démarches pour faire valider son permis de conduire. Mais cet hébergement ne pourra perdurer. Sans ressource, Madame se fera accompagner de l'assistante sociale de secteur pour effectuer une demande d'hébergement.

Madame obtiendra son titre de séjour le 25 janvier 2016, pour une durée d'un an et sera accueillie au CHRS YSOS le 16 avril 2016.

Durant son accueil, les droits au RSA seront ouverts, le titre de séjour renouvelé. L'équipe l'accompagnera dans les démarches de procédure de divorce et des demandes de logement seront déposées auprès des bailleurs sociaux, Madame bénéficiera d'un accompagnement thérapeutique auprès de la psychologue du CHRS et enfin se positionnera pour une entrée en formation qualifiante sur les métiers de la restauration qui débutera en décembre 2016.

Le 1^{er} novembre 2016, après 7 mois de suivi, Madame quittera le CHRS pour accéder à un logement de droit commun.

Pour conclure, contrairement à bon nombre de personnes accueillies en CHRS collectif, Madame était autonome dans la gestion du quotidien. Aussi, malgré sa méconnaissance des systèmes administratifs français, Madame s'est mobilisée et a tout mis en œuvre pour mener à bien les démarches entreprises.

CHRS HORS LES MURS : TERRITOIRES EURE

Le CHRS, Hors les murs, permet l'hébergement temporaire sur un logement en tenant compte de la composition familiale, du territoire de vie, de la situation socio-économique et juridique des personnes.

Le CHRS, Hors les murs, met en place une action socio-éducative adaptée aux besoins et attentes des usagers afin de leur permettre de recouvrer une autonomie personnelle et sociale dans une optique d'accès aux dispositifs de droits communs.

L'accompagnement est basé sur le concept de l'habité, défini sur les trois axes : « du vivre ensemble », « du temps libéré » et de l'« économie sociale et familiale ».

Cette prestation est réalisée dans le cadre d'une prise en charge de 6 mois renouvelable avec accord de la DDCS.

Le CHRS cible un public âgé de 18 à 60 ans avec ou sans enfant, sans logement ou en situation de mal logement.

LE C.H.R.S. DIFFUS DE BERNAY

Le CHRS diffus de Bernay dispose de 20 places installées majoritairement sur les quartiers collectifs de Bernay et dans une moindre mesure à Pont Audemer.

Ces places correspondent à des places d'insertion et de stabilisation. Les hébergements sont tous meublés et équipés.

A noter que les personnes accompagnées sur le dispositif Insertion sont en mesure de payer un résiduel de loyer et éligibles à l'A.P.L. Tandis que celles accueillies en stabilisation disposent uniquement de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins primaires.

A Bernay, le public accueilli est majoritairement du genre masculin. Toutefois, une forte demande émane de femmes isolées relevant du dispositif Insertion. D'où la nécessité de repenser le parc locatif.

Le public accueilli est souvent détenteur de revenus issus de droits et de minimas sociaux. L'accès ou le retour à l'emploi reste particulièrement marginale.

Seules 2 personnes ont pu intégrer des formations qualifiantes.

Enfin, les changements des taux d'occupations effectués entre 2015 et 2016 s'expliquent aussi par la prise en charge dans nos calculs des enfants accueillis en garde alternée lors des week-ends et durant les vacances scolaires.

En effet, dans un souci de représentativité plus pertinente, il nous est apparu opportun de prendre en considération cette donnée pour répondre à la réalité du service.

En 2016... dans l'Eure

C.H.R.S. DIFFUS

20 places (15 insertion, 5 stabilisation)

38 personnes soit 20 ménages

101.53% de taux d'occupation

53% des sorties s'effectuent vers un logement autonome

26% des sorties s'effectuent vers l'A.L.T.

LE SERVICE DE SUITE À ÉVREUX

Ce service s'adresse en priorité à des personnes issues du CHRS collectif mais aussi à des ménages provenant d'un autre dispositif AHI. Il permet de valider avec les personnes, la possibilité de vivre en logement autonome.

En 2016... dans l'Eure

SERVICE DE SUITE

14 places

32 personnes accueillies soit 12 ménages

100% des sorties s'effectuent vers le logement autonome, parc social

78.69% de taux d'occupation

Pour Évreux, le taux d'occupation est en baisse, essentiellement du fait que des travaux de rénovation ont été réalisés dans un logement sur plusieurs semaines.

La majorité du public accueilli est composé de familles monoparentales.

4 glissements de bail ont été effectués en 2016 et 13 personnes sont sorties de ce dispositif pour accéder à un logement de droits communs.

Parcours du CHRS vers dispositif service de suite puis Maison relais

En 2011, Monsieur divorce et se retrouve seul dans le logement. Suite à la perte de son travail en 2012, Monsieur rencontre des difficultés financières et reste plus d'un an sans ressource. Au vu de sa dette locative, Monsieur prend contact avec le service social de secteur. C'est dans ce contexte que Monsieur est accueilli au CHRS en juillet 2015.

Après dix mois d'accompagnement sur le collectif et au vu des capacités de Monsieur, une orientation vers un logement transitoire type Service de suite est préconisée. Il intègre ce dernier en juin 2016.

Depuis son accueil sur le dispositif, un dossier de surendettement a été constitué et orienté vers une procédure de rétablissement personnel.

Aussi, au vu de ses ressources précaires, une orientation vers l'épicerie solidaire a été actée pour trois mois avec pour engagement: participation aux ateliers de cuisine et constitution d'une épargne en vue d'un accès à un logement de droit commun. Au regard de sa problématique santé, nous avons accompagné Monsieur dans le dépôt d'un dossier MDPH en septembre dernier.

Dans le cadre de l'accompagnement social lié à son hébergement, Monsieur a investi de manière satisfaisante l'appartement mis à disposition et la participation mensuelle est réglée avec assiduité. Concernant son projet personnalisé, Monsieur démontre une réelle volonté d'investissement. Il adhère à l'accompagnement proposé par la coordinatrice logement, l'assistante sociale et la psychologue de l'association. Monsieur est dès lors en capacité d'accéder à un logement de droit commun, néanmoins, il a pu nous faire part de son inquiétude, à devoir gérer seul ses démarches et demande le maintien d'un accompagnement. Nous avons donc proposé à Monsieur une orientation en Maison Relais. Une visite a donc été organisée dans la perspective d'intégrer cette structure. A ce jour, Monsieur est certes en attente d'une place disponible mais se sent plus serein quant à son devenir.

LE CHRS DE L'ORNE

L'antenne de l'Orne dispose de 4 places de CHRS dites de stabilisation et 16 places dites d'insertion (12 à L'Aigle et 4 à Mortagne-au-Perche à destination des femmes seules ou avec enfants).

A L'Aigle, les hommes seuls de 18 à 25 ans ont été les plus représentés. Il s'agit souvent de jeunes en rupture familiale, sans formation, sans expérience professionnelle. Ils sont à la recherche de limites mais aussi d'un cadre structurant.

A Mortagne, deux femmes seules et deux avec leurs enfants ont effectué un séjour.

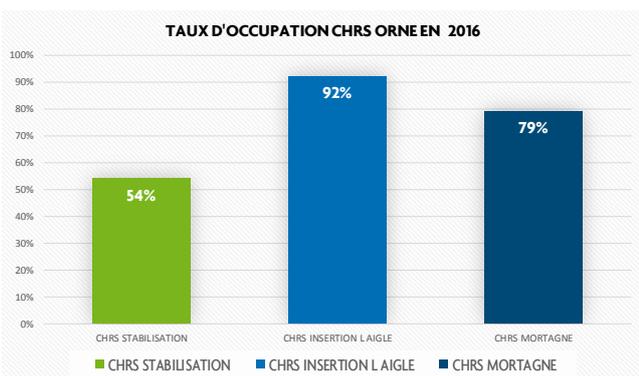
En 2016... dans l'Orne

13 personnes hébergées en CHRS stabilisation

23 personnes hébergées en CHRS insertion (17 à L'Aigle, 6 à Mortagne)

YSOS s'appuie sur un process d'accompagnement transversal aux différentes prestations et qui s'articule autour des axes du Vivre ensemble, du Temps libéré et de l'Economie. Aussi, l'équipe s'emploie à mettre en place des actions collectives, complémentaires de l'accompagnement individualisé. Ainsi, nous pouvons citer l'atelier « Bienvenue chez soi » qui a permis de travailler sur « comment habiter » son chez soi (droits et devoirs du locataire...) durant 6 séances, le projet Inclusion par le Sport qui permet aux bénéficiaires de pratiquer une activité physique régulière mais aussi de travailler sur la notion d'engagement, de respect, de partage...

Pour optimiser le taux d'occupation mais aussi offrir de meilleures conditions d'accueil, un projet de réimplantation des places a été lancé.



En 2016... dans l'Orne

Orientations à la sortie du CHRS insertion

53.4% personnes hébergées en CHRS stabilisation

15.4% vers un logement temporaire
7.7% vers la Maison-relais.

L'ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE (A.L.T.)

TERRITOIRE EURE

Le dispositif ALT (Allocation Logement Temporaire) est une solution transitoire vers le logement de droits communs.

C'est un dispositif intermédiaire pour les personnes en difficultés qui ne disposent pas d'un logement à titre permanent.

Cette prestation fait partie intégrante du parcours résidentiel, l'accompagnement social proposé permet aux personnes accueillies de penser et de reconstruire leur projet de relogement. La référence à la notion de « chez soi » prime dans l'hébergement ALT afin de placer les personnes hébergées dans les conditions les plus proches du logement ordinaire.

En 2016... dans l'Eure

7 places en logements diffus pour l'antenne de Bernay (2 sur Bernay et 1 sur Pont-Audemer)

30 places sur Evreux réparties sur 10 logements

L'hébergement ne constitue qu'un aspect de la prestation ALT, des prestations d'insertion sont également mises en place pour favoriser au maximum l'autonomie, la capacité de la personne à habiter, à investir son lieu de vie en vue d'accéder au logement de droit commun.

En 2016, les logements ont été essentiellement occupés par des personnes isolées ayant à charge leurs enfants selon les gardes autorisées.

En 2016... dans l'Eure

Antenne Bernay

100% Taux d'occupation

7 personnes accompagnées

2 sorties (1 en famille et 1 sans résidence stable)

En 2016... dans l'Eure

Sur Evreux

98.33% Taux d'occupation

46 personnes accompagnées

100% de sorties positives vers le logement de droit commun

Ce constat nous révèle que deux des logements ne sont pas adaptés actuellement à la composition familiale. Toutefois, l'accueil des enfants et les ressources permettent ce type d'hébergement.

En 2016, sur Evreux, la majorité des personnes accueillies sur le dispositif sont des personnes isolées (essentiellement des femmes) ou des familles monoparentales.

Ces personnes ont majoritairement un emploi et des revenus fixes.

Il est à noter que pour l'année 2016, les personnes en fin d'accompagnement ont toutes bénéficié d'un logement de droit commun via un bailleur public.

LE DISPOSITIF À DESTINATION DES JEUNES DANS L'ORNE : ALT ET ASLL

TERRITOIRE ORNE

Soucieux de répondre aux besoins du territoire, YSOS a mis en place en 2015 un groupe de réflexion avec les financeurs (Conseil départemental, Etat) et le prescripteur principal (la Mission locale) dans le but de mener un travail de réflexion autour du devenir de la prestation Hébergement

jeunes (logement financé par de l'ALT avec une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement), destinée à des jeunes en insertion professionnelle (ou de formation) et avec des ressources.

Un dispositif expérimental a ainsi été lancé au cours du second semestre 2015 avec la mise en œuvre d'une nouvelle prestation : l'ASLL Jeunes en autonomie (mesures s'exerçant au domicile du jeune, dans son propre logement). Des places d'hébergement (ALT) avec un accompagnement ASLL demeurent ouvertes.

60 mois/mesures sur les 54 alloués ont été consommés. Sur les hébergements, le taux d'occupation s'élève à 83% (contre 26% en 2015). Le parc locatif a évolué pour répondre à la demande : 3 studios permettent ainsi aux jeunes une première expérience en logement.

A noter que le circuit de validation des mesures ASLL a été simplifié (passage unique en Commission SIAO) et que la convention avec le Conseil départemental a été revue (évolution des indicateurs).

En 2016... dans l'Orne

14 jeunes de 18 à 25 ans

32 mois/mesures ASLL +ALT

28 mois/mesures ASLL Jeunes en autonomie



Présentation des mesures ASLL Jeunes en autonomie aux bailleurs (SAGIM, Orne Habitat et SEMINOR).

LITS HALTE SOINS SANTÉ DANS L'ORNE

(L.H.S.S.)

En 2016...

Financeurs: *Agence Régionale de la Santé. de Normandie*

Il s'agit de la seule prestation médico-sociale activée par YSOS. Depuis 2011, YSOS dispose de 3 lits à destination de personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

Cette définition a été donnée par le décret du 11 janvier 2016 qui précise l'articulation du dispositif avec les Lits d'Accueils Médicalisés.

L'équipe est composée d'un aide-soignant, d'une infirmière, d'une psychologue, d'une assistante sociale, d'un médecin référent, Dr MERMBERG et de la directrice-adjointe.

En 2016, nous avons veillé à rencontrer les personnes en amont de la Commission pour leur expliquer le fonctionnement. Dans la mesure du possible, nous avons favorisé la visite de l'appartement où sont situés les 3 lits : il nous semble important que les personnes visualisent les conditions d'accueil (cohabitation) et puissent se projeter. Aussi, même si le suivi médical est assuré par les médecins de ville, le médecin référent rencontre désormais systématiquement les personnes une fois leur admission prononcée. Ces rendez-vous ont vocation à amener un autre regard dans l'étude des situations et d'adapter au mieux la prise en charge.

En 2016... dans l'Orne

8 personnes accueillies

61.48% de taux d'occupation Orientation à la sortie

2 vers l'hôpital

1 vers le CHRS

1 vers un foyer occupationnel



Loger

LES MAISONS-RELAIS

En 2016...

Financeurs: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne, Caisse d'Allocations Familiales, Agence Régionale de Santé.*

DANS L'ORNE

L'antenne de L'Aigle dispose de 20 logements diffus, disséminés dans la ville de L'Aigle : l'éparpillement des locaux pose des problèmes de sécurité (éloignement des bureaux) et ne favorise pas de dynamique collective telle qu'énoncée dans le projet social d'une Maison-relais. Un projet de réimplantation est actuellement en cours d'étude.

En 2016, 19 résidents ont été accueillis : 6 femmes et 13 hommes isolés. Le taux d'occupation est passé de 79 % en 2015 à 87% en 2016. Une personne est sortie en 2016 pour aller vers un logement du parc public.

En 2016... dans l'Orne

19 *résidents ont été accueillis : 6 femmes et 13 hommes isolés*

86.65% *de taux d'occupation*

1 *sortie vers un logement du parc public*

DANS L'EURE

La Maison-relais permet aux personnes d'accéder à un logement autonome, sans limitation de durée, avec des espaces conviviaux, tout en étant accompagnées par les agents d'hôtes chargés d'animer la vie de la maison et de soutenir les résidents dans leurs démarches.

Les Maison Relais peuvent accueillir en logement non meublé des personnes seules, hommes et femmes, des

couples (3 logements), et pour Gisors des familles ayant de faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale et pour lesquels l'accès à un logement autonome n'est pas réalisable à court terme. Il s'agit généralement de personnes isolées qui ont connu un parcours locatif et/ou d'hébergement chaotique.

Certains résidents ont pu occuper, à un moment ou un autre, un logement autonome, mais n'ont pu s'y maintenir. D'autres n'ont jamais pu faire cette expérience et n'ont connu que des hébergements précaires ou des séjours en institutions.

Pour beaucoup, des problèmes de santé importants sont repérés. A cela s'ajoute une profonde souffrance morale, souffrance qui s'inscrit dans l'histoire personnelle de chacun et résulte de multiples ruptures.

En 2016... dans l'Eure

42 *places dont 10 à Gisors, 12 à Bernay et 20 à Verneuil sur Avre*

Le taux d'occupation est en augmentation de 7 % par rapport à 2015.

Cette augmentation est à nouveau la traduction d'une importance du nombre de demandes mais aussi le vieillissement des résidents et toujours une grande stabilité des bénéficiaires résidant au sein de la Maison relais de Bernay. Les Maisons Relais de Verneuil et de Bernay sont encore très exposées aux problématiques d'ordre médical, psychologique rencontrées par les résidents. Le partenariat avec des structures telles que les associations médico-sociales ou/et des établissements hospitaliers est très important à préserver.

LES PERSPECTIVES

La Maison-relais de Gisors doit développer le partenariat. L'objectif d'harmonisation entre un accueil de familles pour un travail autour de la parentalité et la réalité des problématiques rencontrées par ses résidents est toujours et encore davantage à actualiser.

Les Maisons-relais de Verneuil et de Bernay sont à nouveau inscrites dans un projet autour du bien-être et des saveurs, réelle opportunité vers la mise en place de nouveaux partenariats synonymes d'ouverture pour les résidents.

Un travail d'harmonisation sera aussi mené pour la mise en place des livrets d'accueil au sein des Maisons-relais.

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE (I.M.L.) DANS L'EURE

L'InterMédiation Locative, IML. Logement d'Appui, LAP, AVDL, Accompagnement Vers et Dans le Logement. Dénominations quelque peu 'barbares', mais qui signifient pour les ménages qui en bénéficient, l'accès à une vie en quasi autonomie dans leur propre logement.

De façon pragmatique, ce dispositif permet à Ysos de prendre, en son nom, la location de logements qui seront attribués à des ménages ne disposant pas encore de ressources financières suffisantes pour qu'ils puissent par eux-mêmes en assumer les charges locatives.

Dans l'Eure, cet outillage financier est couplé à une prestation sociale AVDL. En complément, les ménages sont accompagnés pour leur permettre une appropriation et une insertion complète dans leur territoire de vie. L'objectif visé est qu'à l'issue des 6 mois de prestation IML-AVDL, le ménage accède définitivement et durablement à un logement autonome, soit par glissement du bail, soit par une entrée dans un nouveau logement.

Les plus de cette année

Diminution progressive durant l'année du nombre de prestations réalisées simultanément pour se rapprocher de la convention initiale à 40 mesures. Nous avons, en 2015, suivi jusqu'à 80 mesures en simultanément.

En fin 2016, nous avons régularisé l'ouverture des droits APL avec la CAF pour chaque ménage.

Les moins de cette année

Les durées de prise en charge en IML s'allongent d'années en années. Elles sont en moyenne en 2016 de 22.5 mois.

La liste d'attente en IML ne cesse de s'agrandir, elle a progressé de 55% en 2016.

LES PERSPECTIVES

Fort risque pour certains ménages actuellement en IML de voir leur situation administrative évoluer défavorablement en raison de la modification, depuis la fin de l'année 2016, de la politique en matière de régularisation du public étranger.

En 2016... dans l'Eure

64 ménages soit **207** personnes accueillies

18 ménages soit **56** personnes sorties vers un logement autonome ou réorientation IML

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE (I.M.L.) DANS L'ORNE.

L'interMédiation Locative est une sous-location avec en vue un bail glissant.

5 ménages représentant 9 personnes ont bénéficié d'une mesure d'intermédiation locative en 2016 sur les communes de L'Aigle et Mortagne-au-Perche.

La DDCSPP nous incite à privilégier la captation de logement dans le parc privé afin de respecter l'esprit de la mesure (initialement pensée pour favoriser l'accès des ménages au logement dans des zones en tension locative).

Dans l'Orne, qui est une zone où la vacance du logement est une réalité aussi bien dans le parc public que privé, les ménages qui sollicitent la mesure sont des ménages présentant des problématiques sociales souvent « lourdes », contrairement à ceux qui attendent un logement dans les zones tendues. Notre expérience nous montre que leur orientation vers le parc privé n'est pas adaptée au territoire : nous garantissons le paiement des loyers et la tenue du logement durant un an. Au-delà, le propriétaire n'a plus d'interlocuteur en cas de problème.

En 2016...dans l'Orne

9 personnes soit **4** ménages

2 ménages sortis vers le parc public

1 ménage sorti vers le parc privé

2 glissements de bail

L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (A.V.D.L.)

Sur le territoire est-ornais, l'A.V.D.L se décline en 2 actions : l'Accompagnement Vers le Logement (A.V.L) et l'Accompagnement Dans le Logement (A.D.L). Sa durée est de 6 mois renouvelable une fois.

En 2016, 27.83 mois/mesures ont été dédiés à l'A.D.L. et 8.50 à l'A.V.L. Au total, le nombre de mois-mesures consommés en 2016 a augmenté par rapport à 2015. La durée moyenne a été de 6.49 mois. Le délai moyen de déclenchement de la mesure a été de 7 jours après la validation en Commission SIAO, nous observons donc une réactivité de la part de nos services.

En 2016...dans l'Orne

6 ménages accompagnés soit **8** personnes

4 mesures différentes exercées

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL VERS L'AUTONOMIE DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE

(ORNE)

Il s'agit d'une nouvelle prestation activée dans l'Orne. Au cours du 1^{er} semestre 2016, YSOS a répondu à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Intérieur pour l'accompagnement des personnes venant d'obtenir le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Au cours de l'été, une réponse favorable a été donnée et la prestation a démarré au 1^{er} octobre avec le recrutement d'une assistante sociale.

Cette prestation a pour objectif d'offrir un accompagnement global, lié à l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi, au logement, à la santé pour favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration sur le territoire français.

Durant le dernier trimestre 2016, YSOS a mis l'accent sur la promotion du dispositif : réalisation des documents de communication, puis présentation aux structures pouvant orienter des personnes (Préfecture, ALTHEA, Conseil départemental...) soit 11 présentations effectuées.

En 2016...dans l'Orne

3 ménages suivis soit **15** personnes

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE AU TITRE DU DISPOSITIF DE RELOCALISATION

(ORNE)

Il s'agit d'une nouvelle prestation activée dans l'Eure et dans l'Orne. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan migrants intitulé « répondre au défi des migrations : respecter les droits, faire respecter le droit », lancé en 2015. L'Etat avait fait appel aux municipalités et aux bailleurs pour mobiliser des logements à destination de familles réfugiées.

Dans l'Orne, YSOS a été désigné pour être opérateur sur les villes de l'Est du département. Seules 2 familles ont été orientées au cours du second semestre 2016 (à L'Aigle).

La mise en place de partenariats avec les administrations et les acteurs locaux pour faciliter l'insertion des nouveaux arrivants est compliquée car les arrivées sont ponctuelles et leur nombre ne permet de penser des schémas d'intervention. Il en est de même pour la gestion des Ressources Humaines : ce volume ne permet pas d'embaucher du personnel.

En 2016...dans l'Orne

2 familles soit **4** personnes

LA PRESTATION « RÉFUGIÉS »

(EURE)

En 2016...

3 ménages pour **12** personnesDans **2** localités**Financeurs** : *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure*

En Juillet 2016, l'Association a été mandatée pour mener des actions d'accompagnement global et d'accès vers le logement des personnes ayant le statut de réfugié ou la protection subsidiaire au titre du dispositif européen de relocalisation des demandeurs d'asile.

Cette prestation a pour but de favoriser l'hébergement des personnes ayant le statut de réfugié et de leur assurer un accès effectif à la plénitude de leurs droits.

La prestation s'adresse donc aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié avec ouverture de plein droit à une carte de séjour et conséquemment aux Revenus de Solidarité Active (RSA).

Le Pôle Accompagnement vers le logement de l'Eure est responsable des actions liées à la prestation « réfugiés ». Il s'agit d'accompagner directement les ménages dans leurs démarches administratives, sociales, d'accès aux droits et aux soins selon le concept de l'habité, défini sur les trois axes : « du vivre ensemble », « du temps libéré » et de l'« économie sociale et familiale » et de veiller à un partenariat avec les services de l'État concernés, ses opérateurs et les collectivités territoriales.

L'accompagnement limité dans le temps (12 mois) est réalisé à moyens constants (RH, moyens matériels, ...) et a pour but de faciliter la prise en charge et l'accès au logement pérenne des personnes ayant le statut de réfugié.

A ce jour, il s'agit de 3 familles accompagnées sur 2 localités (Verneuil s/Avre et Pont Audemer) soit 12 personnes accompagnées.

En août 2016, nous avons accueilli une famille syrienne

sur Pont-Audemer. La famille est composée d'un jeune couple et d'une petite fille âgée de 2 ans. Madame est enceinte. Auparavant cette famille était accueillie dans un centre d'hébergement dans la région parisienne et ce depuis novembre 2015.

Fin septembre 2016, accueil d'une famille afghane à Verneuil s/Avre. Le ménage est composé d'un couple avec trois enfants adultes dont un en situation de handicap lourd. Cette famille est arrivée directement d'Afghanistan par le biais des services de l'Armée.

Depuis Octobre 2016, accueil d'une famille afghane sur Pont Audemer. La famille est composée d'un jeune couple et de deux enfants dont un nourrisson. Auparavant, la famille était accueillie dans un centre d'hébergement à Nice et ce depuis décembre 2015.

Les logements sont répartis entre deux T3 et un pavillon T5. Les logements sont entièrement équipés. En effet, la commune en acceptant l'accueil de famille sur leur localité se devait de facto, ou meubler à minima le logement pour que les familles puissent s'y installer et y vivre.

A noter, que la famille syrienne est directement locataire de son logement sur Pont Audemer. Tandis que les familles afghanes sont elles, sous locataires, hébergées par l'Association Ysos.

Après quelques mois d'accompagnement, pendant lesquelles nous avons rencontré quelques difficultés : barage de la langue, situation familiale complexe, préoccupation médicale et des difficultés pour les démarches administratives, nous pouvons tirer le bilan que l'accompagnement est plutôt efficace grâce à l'implication de chacun (communes, associations caritatives, administration, ...).

Les balbutiements dus à une insuffisance d'anticipation collective sont maintenant derrière nous même s'il nous faut rester vigilant sur les réelles capacités d'autonomie des personnes accompagnées à s'insérer et à leur capacité à honorer le remboursement des avances financières faites par l'Association.

Notre expérience, notre adaptabilité, nos compétences et notre réactivité laissent imaginer qu'au fil du temps, cette prestation pourrait être pertinente sous réserve qu'elle soit mieux encadrée et reconductible afin de répondre aux dispositifs européens de relocalisation des personnes réfugiées.

Insérer Professionnellement En 2016...

Financeurs : *Conseil départemental, la Communauté d'Agglomération Seine Eure, Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.*

ATELIER CHANTIER D'INSERTION « LES JARDINS DE NEUSTRIE »: DES LEGUMES D'ICI ET MAINTENANT

L'année 2016 aura été marquée du point de vue ressources humaines :

- par l'embauche de 52 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion. 22 personnes sont sorties du Chantier et 7 personnes ont trouvé un emploi en CDD et/ou CDI après le passage au sein des Jardins de Neustrie,
- par le développement de l'encadrement socioprofessionnel et technique en recrutant un Conseiller en Insertion Professionnelle, M. Marchand, un chef de culture, M. Lasne et une encadrante technique, Mme Christophe,
- par le renfort de l'équipe en accueillant des jeunes en service civique.



Ainsi, tout au long de l'année 2016, l'Atelier Chantier d'Insertion « les Jardins de Neustrie » a développé un accompagnement soutenu vers l'emploi en individualisant le suivi des personnes recrutées dans le but de lever les freins repérés pour trouver un emploi. Cet accompagnement est mis en œuvre par des entretiens individuels et des animations collectives (autour de la confiance en soi, d'une étude des Techniques de Recherche d'Emploi). L'accompagnement socioprofessionnel au sein des Jardins de Neustrie prend appui sur la culture maraîchère effectuée et qui va permettre d'investir les personnes dans une production agricole biologique de légumes avec des valeurs de responsabilité de durabilité et de citoyenneté ainsi abordées.

L'accompagnement socioprofessionnel a permis la mise en place de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel. Ces expériences sont de véritables opportunités pour découvrir un nouveau champ professionnel, découvrir de nouvelles méthodes de travail et s'assurer de la viabilité d'un projet professionnel.

Le partenariat a été réellement important en 2016 :

Les jardins de Neustrie étaient ainsi présents au sein du salon de l'agriculture en mars 2016.



En avril, ils étaient présents au forum de l'emploi mis en place par Val de Reuil . En mai, la fête des voisins au sein de l'éco-quartier de Val de Reuil était l'occasion pour les Jardins de Neustrie de présenter leur proposition de paniers de légumes. En juin et septembre, les écoles de Pinterville et Jean Macé de Louviers se sont rendues au sein des Jardins pour participer à des animations pédagogiques. En octobre, c'est à la foire Saint-Michel que les Jardins ont proposé un bel étal aux couleurs de l'automne.



Synthèse des résultats attendus

ORIENTATIONS A TROIS ANS

COMMUNICATION

Interne:

- Les échos de l'Asso,
- Installation de nos outils sur le Cloud.

Externe:

- Les comptes Facebook,
- Communiqués de Presse,
- Et mise en place d'une **newsletter** de Groupe : YSOS et ses filiales.

PILOTAGE

- Un Projet associatif réécrit,
- Un Projet de Direction compilé,
- Officialisation de la fonction de COORDINATEUR.

MÉTIERS

- Relocaliser de nos activités de L'Aigle,
- Concevoir des prestations nomades pour les zones rurales,
- Confirmer notre expertise en matière d'urgence sociale,
- Envisager la V2 des CAO,
- Conforter notre implantation et notre expertise pour les publics, migrants, réfugiés, demandeurs d'asile,
- Déployer à l'échelle départementale le service de suite à des fins d'expérimentation de l'Habité.

GESTION

- Redistribuer des prestations pour équilibrer les charges de travail,
- Confirmer les délégations,

- Rendre les circuits de décision plus rapides et plus simples,
- Permettre un rapport de proximité dans le respect des fonctions de chacun,
- Développer une logique transversale de contrôle de gestion,
- Développer une logique de la mesure d'impact de nos prestations,
- Créer le métier d'acheteur pour YSOS et demain pour les filiales,
- Réévaluer le DUERP – Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels / en lien avec la notion de pénibilité,
- Faire de l'aménagement de notre patrimoine, de sa « bonne » gestion, en appui avec les services techniques, un outil d'accompagnement éducatif,
- Rechercher des mécénats pour construire des innovations.

STRATÉGIE

- **ASSURER** la pérennité d'YSOS en optimisant les résultats et en les communiquant comme élément qualitatif et concurrentiel,
- **EVOLUER** en pensant le développement de notre activité par une viabilité économique et une production d'impact social,
- **AMELIORER** l'organisation et le fonctionnement pour une meilleure efficacité des objectifs de développement d'YSOS,
- **ACCOMPAGNER** les ressources humaines pour optimiser notre performance.



- * Faire la preuve de notre utilité sociale, c'est faire l'évaluation de l'impact social et c'est surtout se poser des questions essentielles pour toute initiative à finalité sociale.

Par exemple :

A quel besoin s'attèle-t-on ?

La solution apportée est-elle efficace et efficiente ?

Quels sont les changements générés et pour qui ?

En quoi cette initiative fait-elle une vraie différence pour les bénéficiaires et la société ?

Comment faire mieux ?



Pendant 6 mois (octobre 2016-mars 2017), les cadres de direction ont élaboré des indicateurs de mesure d'impact.

L'évaluation de l'impact social constitue un outil pour échanger avec nos partenaires mais également avec nos autorités de tarification. Elle doit nous permettre aussi de mieux appréhender les changements sociaux produits par notre activité, d'améliorer nos pratiques, de gagner en lisibilité et de développer des actions créatrices de valeur sociale, et enfin, et ce n'est pas neutre, de renouveler la motivation de ses équipes, indispensable à la réussite de l'action d'YSOS.

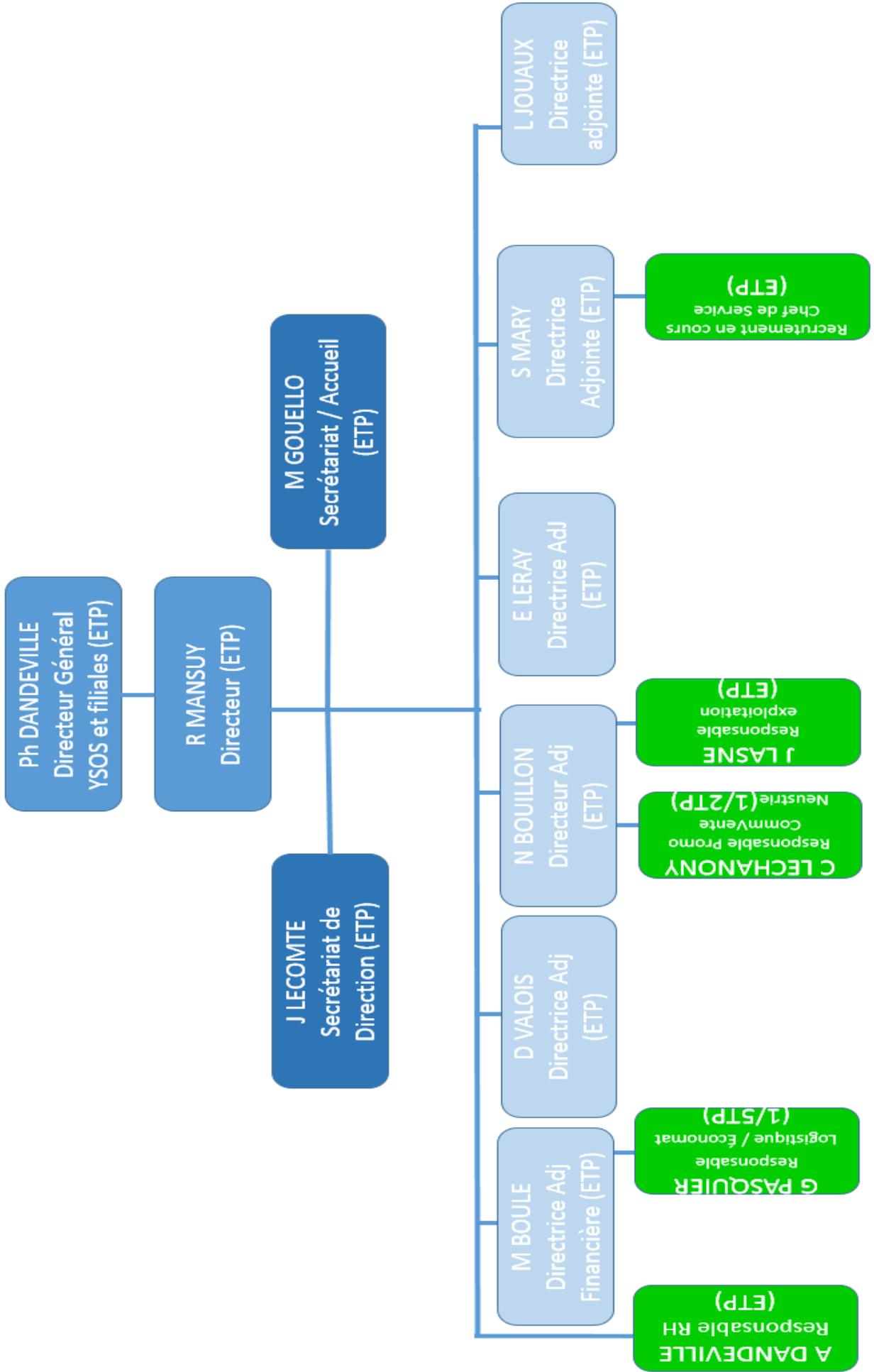
Ces questions, nous nous les posons depuis des années, notamment dans un environnement plus concurrentiel, plus instable que j'ai eu l'occasion de développer précédemment.

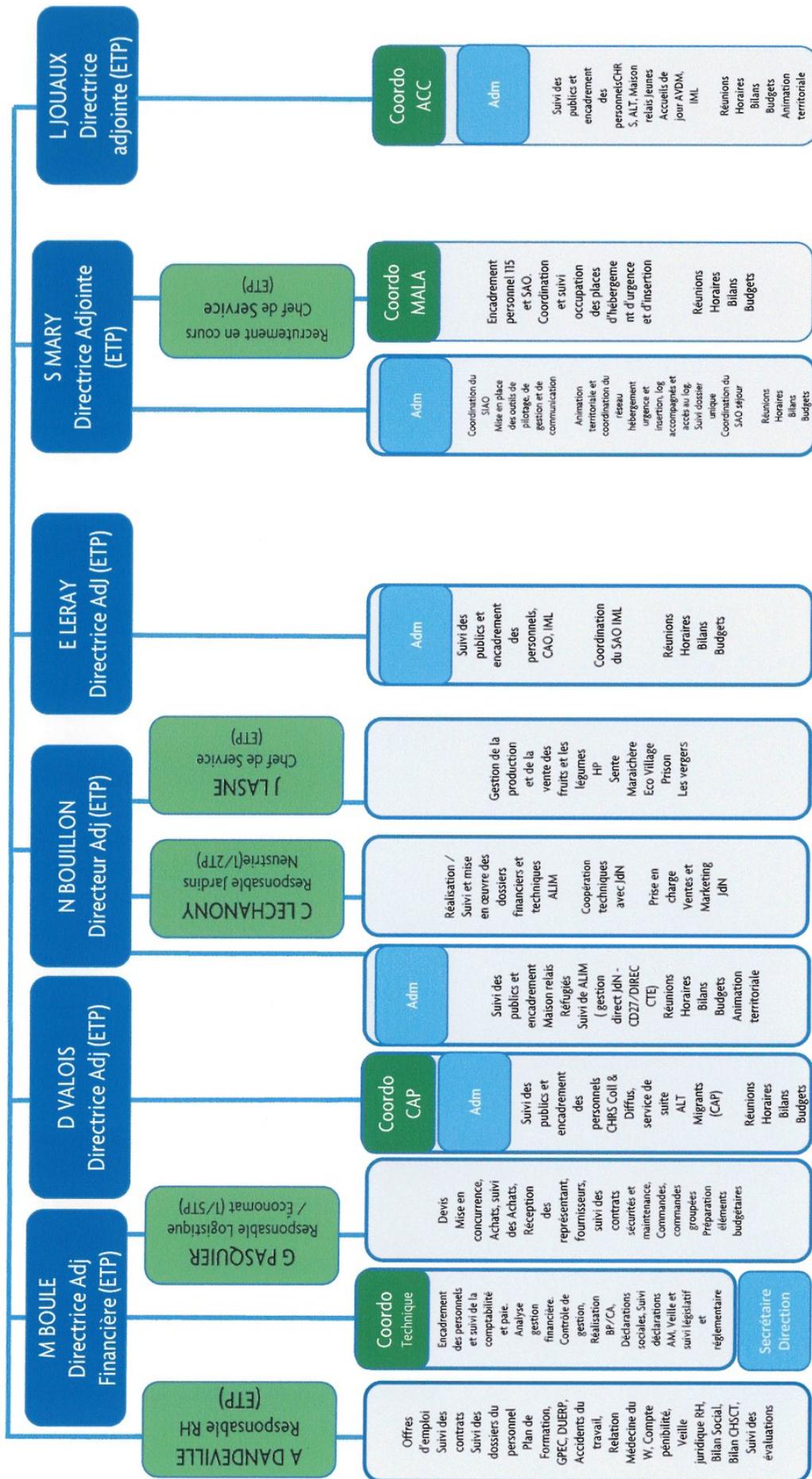
Extrait du rapport moral dressé par
Patrice PRIMEL, Président

La formation en lien avec le cabinet KIMSO-ESSEC nous permet de concevoir des angles de réponses apportées par l'évaluation de l'impact social et donc de nourrir nos stratégies et le questionnement pour un pilotage par objectifs.



ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE YSOS 1^{er} Janvier 2017





Que dit la Presse de nous... quelques extraits

La dépêche, Paris Normandie, Le perche, Eure infos,...

Mortagne-au-Perche et son pays

Une exposition contre les violences faites aux femmes

Mortagne-au-Perche. Une exposition « Les femmes et les hommes du rêve » organisée par l'association YSOS (Affaires Sanitaires et Sociales-Services Publics) dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes, a été inaugurée à la médiathèque en présence de Lucile Jouaux (directrice-adjointe YSOS Territoire Orne-est), Adeline Bard, sous-préfet, Janick Leger (membre du conseil d'administration YSOS) et Romuald Mansuy (directeur YSOS Orne et Eure). Une soixantaine de personnes était présente.

déposées dans le département de France en 2000) seulement une femme sur 10 porte plainte, l'entourage de la femme victime étant toujours impacté. « En matière de violence, notre ennemi c'est le silence », déclare Janick Leger.

liberté en révoquant les interdits, les préjugés et l'injustice, sont exposés à la médiathèque jusqu'au 18 novembre.

Des animations

Du 21 au 25 novembre, plusieurs événements tous publics et gratuits sont programmés en partenariat avec l'association l'Étape, le CIDEF de l'Orne (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles), la MGEN, Super U, Gendarmeries, CAF de l'Orne, Services Sociaux, Inspection académique, Maison Familiale...
Lundi 21 novembre : Journée de formation de 9h à 17h au Carré du Perche « Violences sexistes et sexuelles chez les jeunes ».

Perche (réservé aux scolaires). Mercredi 23 novembre : Café rencontre sur le thème « l'égalité entre les femmes et les hommes » à l'YSOS de la Comédie de 10h à 11h.

Jeudi 24 novembre : ouverture de l'accueil de YSOS de 15h à 17h en d'Adeline Bard.

Vendredi 25 novembre : cace du livre « Je te vole » à la médiathèque de Mortagne au Perche de 14h à 17h.

Situation alarmante

Unaniment, toutes et tous ont souligné l'augmentation constante des femmes victimes de violence sur le territoire (en 2015, 567 plaintes ont été

19 portraits

19 portraits de femmes et d'hommes (écrivain(e)s, philosophes, poètes, romancier(ère)s qui ont écrit et vécu pour la

Les graines de star de l'Eure

Nature. Du champ au jardin, en passant par notre balcon ou encore notre terrasse, les massifs, plus couramment appelés fleurs dans champs, connaissent un succès fulgurant.



ET RECETTES DE RÉALITÉ
En choisissant des variétés adaptées à son climat, on peut obtenir de belles fleurs de champs dans son jardin.

UN PARTENARIAT FORT
Le conseil départemental de l'Eure a financé l'opération de plantation de fleurs de champs dans les jardins de la région.

567 plaintes déposées dans l'Orne par des femmes victimes de violences



Diverses actions ont été menées dans l'Orne afin d'évoquer la prise en charge des femmes victimes de violences.

Mortagne-au-Perche. En 2015, 567 plaintes ont été déposées dans l'Orne par des femmes victimes de violences. Et selon une étude, seulement une femme sur dix portait plainte.

Diverses actions
Violences physiques, sexuelles, morales... les agresseurs sont multiples, souvent du cercle proche de la victime (famille, amis, collègues).

La mobilisation se poursuit
« La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité de l'État, tant qu'elle n'est pas devenue une priorité de la vie de tous les jours », a déclaré le ministre de l'Égalité des territoires et du Développement rural.

VAL-DE-REUIL Ils voient la vie en vert

L'ÉCO-QUARTIER DES NÉES. Les premiers habitants de l'éco-quartier des Nées ont commencé à s'installer le 7 avril. Ils ont été accueillis par une dizaine de bénévoles pour le plus des écolos.

Colette et Jean-Luc
« L'écologie n'est pas un hobby, c'est un mode de vie », explique Jean-Luc. « C'est très clair, c'est très bien conçu », apprécie Colette. « Et question isolation sonore, quand c'est fermé, on n'entend rien. » En ce jour de fête des voisins, ils sont sortis de chez eux, sûrs, ils sont les nouveaux habitants, curieux de voir les animations proposées. Elles illustrent bien ce que sera la vie du quartier.

Les petits ânes du Chemin du Halage font le bonheur des enfants qui montent sur leur dos pour faire le tour du quartier. Ils reviendront les petits ânes, pour avoir de grosses factures.



Les nouveaux habitants de quartier ont bien aimé les animations proposées.

BERNAY : la graphiste Ln Brochet a réalisé la plus belle affiche pour le festival de marionnettes

L'amicale laïque Le Temps des cerises a remis, vendredi, des diplômes et des pass VIP aux gagnants du concours d'affiches réalisées pour le festival de la marionnette. Un événement organisé du 11 au 14 juillet. L'association Ysos de Bernay et l'EPMS (établissement public médico-social) de Merle d'Orbec sont les lauréats de la compétition. L'affiche concoctée par la graphiste Ln Brochet est « un vrai projet artistique. Elle représente des valeurs humaines », explique Pascal Didsch, l'organisateur du festival.

Quelques liens...



Sans oublier notre site : www.ysos.fr

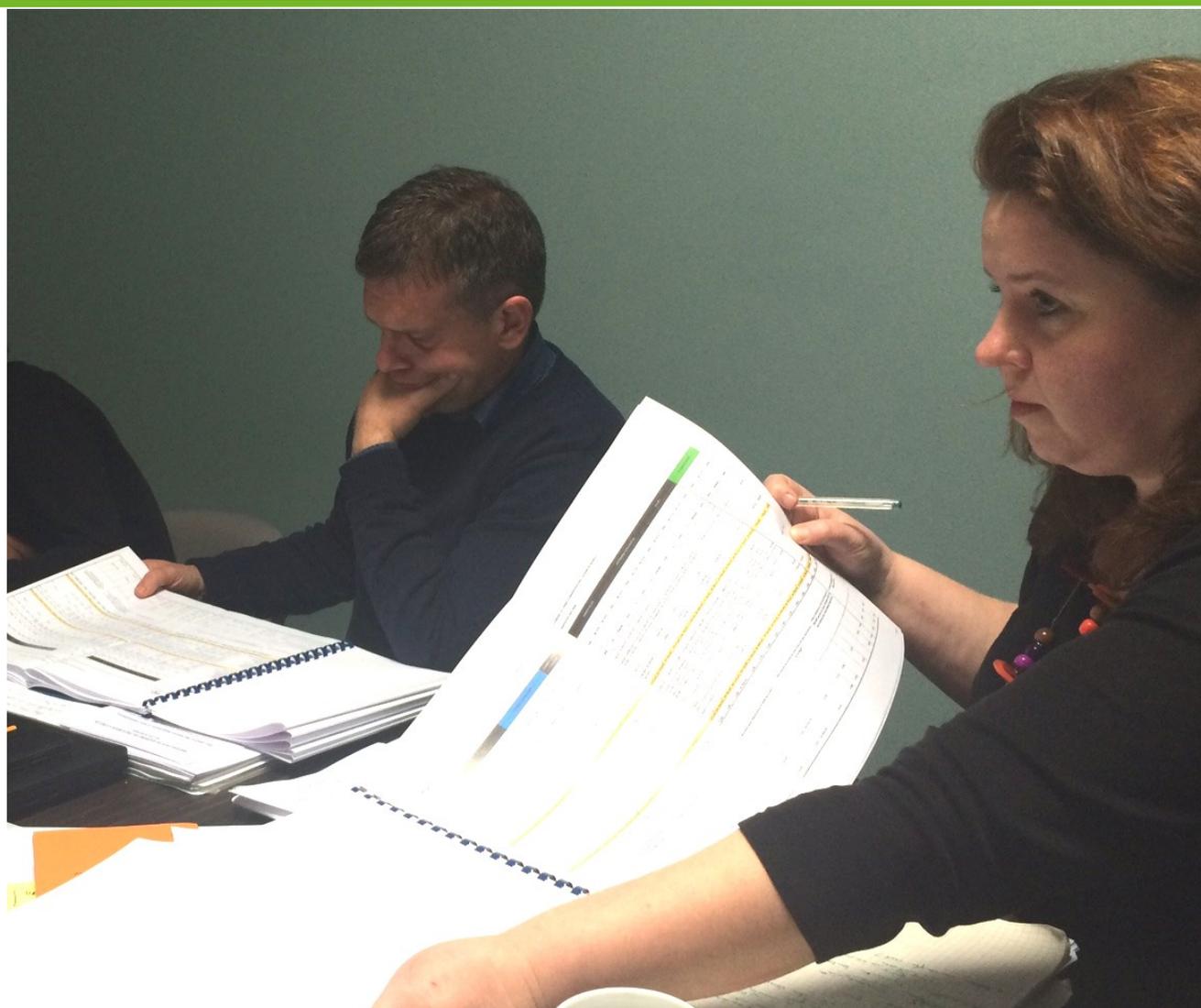
BILAN FINANCIER 2016

Rapport du Trésorier

52

**Rapport des Commissaires
Aux Comptes**

58



Rapport du Trésorier

Le résultat comptable s'élève à – 152 K€ contre +118 K€ en 2015. Cette évolution s'explique par :

- le dysfonctionnement interne d'un de nos services qui n'a pas appelé auprès de la CAF 27 dans le bon délai et avec la bonne méthode, l'APL pour la prestation des logements d'appui, activité croissante autour de la sous location.
- le résultat lié au déficit d'exploitation des Jardins de Neustrie, notre chantier d'insertion par l'activité économique.
- Une reprise partielle de la provision pour la perte du capital de la SASU Aurore Evrostel pour un montant de 28 537 euros.

• Une perte suite à la vente d'un immeuble dans l'Orne, acquis en 2010 l'Avenue du Perche à l'Aigle pour 25 405 euros.

Les charges sont en augmentation de 13.63%. Si l'on exclut les dotations aux fonds dédiés l'évolution est de 15.28%.

Les charges d'exploitation qui croissent le plus sont les services extérieurs.

Le total du bilan passe de 6 561 K€ à 6 513 K€. Le total du bilan diminue de 48 K€. Cette diminution est due principalement à l'évolution du résultat et des créances.

1– LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

	2015	2016		2015	2016
ACTIF IMMOBILISE			PASSIF		
Immobilisations incorporelles	26 869,25	19 017,46	Fonds propres	2 023 373,04	2 043 889,62
Immobilisations corporelles	2 105 381,73	1 683 893,22	Réserves	249 861,68	258 260,93
Immobilisations financières	349 037,11	375 517,12	Report à nouveau	236 686,39	55 613,33
TOTAL I	2 481 288,09	2 078 427,80	Provisions réglementées		
ACTIF CIRCULANT			TOTAL I	2 509 921,11	2 357 763,88
Stock et en cours	7 949,81	7 408,84	Provisions pour risques et charges	72 464,00	102 639,00
Créances	1 164 165,10	507 226,31	TOTAL II	72 464,00	102 639,00
Disponibilités	2 869 917,15	3 904 714,86	Fonds dédiés	2 063 208,55	2 440 453,16
Charges constatées d'avance	37 763,41	15 515,15	TOTAL III	2 063 208,55	2 440 453,16
TOTAL II	4 079 795,47	4 434 865,16	DETTES		
			Emprunts et dettes financières	902 777,30	786 654,25
			Avances et acomptes reçus	8 496,32	6 728,44
			Fournisseurs	376 120,72	296 609,67
			Dettes fiscales et sociales	603 859,08	511 186,02
			Autres	12 276,48	11 258,54
			Produits constatés d'avance	11 960,00	0,00
			TOTAL IV	1 915 489,90	1 612 436,92
TOTAL GENERAL	6 561 083,56	6 513 292,96	TOTAL GENERAL	6 561 083,56	6 513 292,96

Les principales variations sont les suivantes :

ACTIF DU BILAN

Immobilisations incorporelles : la diminution est due aux amortissements qui sont plus importants que les investissements.

Immobilisations financières : l'augmentation est due à la reprise partielle de la provision pour dépréciation des titres AURORE EVROSTEL pour 29 K€.

Créances : le montant est en diminution. Nous n'attendons plus de FSE. L'allocation de logement temporaire a été versée sur l'année. Nous sommes en attente de remboursements de frais de formation, de la partie conditionnelle du FNAVDL et du solde de la convention avec le Conseil Départemental de l'Eure pour les Jardins de Neustrie.

TRÉSORERIE

La trésorerie est toujours positive en fin d'année, même si des subventions sont toujours versées tardivement, voire l'exercice suivant.

PASSIF DU BILAN

Le report à nouveau est en diminution car nous avons un résultat négatif cette année,

Les fonds dédiés : l'augmentation s'explique par de nouvelles prestations financées pour une année mais ces dernières ont débuté en fin d'année.

Les dettes fiscales et sociales correspondent aux provisions pour congés payés, au dernier trimestre ou dernier mois des charges sociales.

2- LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN 2016

		YSOS		EURE	ORNE
		REEL 2015	REEL 2016	REEL 2016	REEL 2016
70	Produits	397 983,56	418 562,71	364 392,57	54 170,14
73	Dotation globale DDCCS	1 796 861,92	1 729 789,34	1 359 104,34	370 685,00
74	Subventions	3 380 382,66	4 099 382,18	3 564 610,18	534 772,00
75	Produits divers	1 085 574,45	1 261 893,55	1 168 415,43	93 478,12
76	Produits financiers	11 993,41	10 715,44	10 715,44	0,00
77	Produits exceptionnels	11 740,00	147 587,66	1 128,53	146 459,13
78	Reprise sur provisions	83 315,35	97 639,41	39 614,52	58 024,89
789	Report ressources fonds dédiés	1 997 046,74	2 088 147,79	1 886 612,15	201 535,64
79	Transferts de charges	118 392,22	97 999,00	90 750,93	7 248,07
TOTAL DES PRODUITS		8 883 290,31	9 951 717,08	8 485 344,09	1 466 372,99
60	Achats	384 536,11	535 071,19	471 790,70	63 280,49
61	Services extérieurs	1 212 204,12	1 231 354,62	1 033 379,61	197 975,01
62	Autres sces extérieurs	1 080 616,63	1 221 100,73	1 206 713,22	14 387,51
63	Impôts et taxes	213 361,58	232 429,48	191 566,63	40 862,85
64	Charges de personnel	3 159 034,88	3 491 463,01	2 950 588,08	540 874,93
65	Ch.div.de gestion courante	18 957,94	16 372,71	14 608,26	1 764,45
655	Frais de siège	226 384,28	302 324,43	264 342,93	37 981,50
66	Charges financières	21 233,23	17 629,42	17 629,42	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 924,71	231 552,00	4 381,55	227 170,45
68	Dot.aux amort.et prov.	368 351,90	357 486,32	296 572,27	60 914,05
689	Engagement à réaliser des fonds dédiés	2 063 208,55	2 465 392,40	2 183 302,80	282 089,60
69	Impôts sur les sociétés	1 886,00	1 698,00	1 698,00	0,00
TOTAL DES CHARGES		8 765 699,93	10 103 874,31	8 636 573,47	1 467 300,84
Excédent/Déficit comptable		117 590,38	-152 157,23	-151 229,38	-927,85

3- EXAMENS DES RÉSULTATS PAR PRESTATION

« **METTRE À L'ABRI** » : 11 prestations mais plus que 10 au 31/12.

Les produits s'élèvent à 4 216 K€ contre 3 507 K€ soit + 20.22% et les charges s'élèvent à 4 217 K€ contre 3 507 K€ soit + 20.24% pour un résultat à -1 K€. Ce résultat est dû à la reprise systématique des résultats par les financeurs. Cette année, nous avons quatre prestations supplémentaires qui sont : l'accueil des réfugiés et le suivi administratif des migrants accueillis à l'AFPA dans l'Eure, la relocalisation des réfugiés et l'accompagnement des réfugiés sous protection internationale dans l'Orne. Nous avons eu la mise en place d'une Mise à l'Abri permanente sur l'année 2016. En cours d'année, le CAO de Gaillon/ St Marcel a fermé et une partie des places a été relocalisée sur Les Andelys.

« **ACCUEILLIR ORIENTER** » : 7 prestations.

Les produits s'élèvent à 1 018 K€ contre 1 008 K€ soit + 1.01% et les charges s'élèvent à 1 010 K€ contre 986 K€ soit + 2.42% pour un résultat à 8 K€ contre +22 K€. Ce résultat est dû au résultat de l'accueil de jour de Mortagne pour lequel le résultat n'est pas repris par le Conseil Général de l'Orne.

« **HÉBERGER** » : 5 prestations.

Les produits s'élèvent à 2 335 K€ contre 2 380 K€ soit -1.9% et les charges s'élèvent à 2 270 K€ contre 2 277 K€ soit - 0.30% pour un résultat à 46 K€ contre +103 K€. Les prestations les plus importantes, et dégageant un excédent, sont financées par des dotations globales de financement dans l'Eure et par la prestation des Lits Halte Soins Santé. Ces résultats des prestations sont recyclés en N+2. Ces résultats sont modifiés par la reprise des résultats de N-2 pour les prestations CHRS et LHSS. Les prestations financées par des subventions sont déficitaires ou avec un résultat à 0.

« **LOGER** » : 12 prestations.

Les produits s'élèvent à 1 478 K€ contre 1 227 K€ soit +20.47% et les charges s'élèvent à 1 373 K€ contre 1 213 K€ soit + 13.24% pour un résultat à -66 K€ contre +14 K€. Les résultats sont dus aux maisons relais de l'Eure, pour celle de l'Orne le résultat est négatif car nous avons constaté une perte suite à la vente du bien situé Avenue du Perche, Les logements d'appui sont négatifs car les dossiers de demande d'APL ont été modifiés et pas déposés par l'Association, auprès des services de la CAF. Ce groupement contient les prestations concernant les réfugiés.

« **INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT** » : 2 prestations mais plus qu'une au 31/12/16.

Les produits s'élèvent à 532 K€ contre 444 K€ soit +19.89% et les charges s'élèvent à 634 K€ contre 448 K€ soit +41.54 % pour un résultat à -102 K€ contre -4 K€. Ce pôle a perdu la prestation PLIE au 31/05/2015, mais nous avons payé en 2016 les sommes dues au Pôle Emploi dans le cadre du licenciement économique de la salariée. Les produits augmentent grâce à la progression des ventes des Jardins de Neustrie.

En 2016...

+ -152 K€ de résultat comptable.

+ Trésorerie toujours positive mais des subventions au titre de 2016 ont été versées au début 2017 voir plus tard.

Les frais de siège ont été acceptés en 2014 pour les 5 prochaines années mais ils ont été remis en question en 2016 avec la parution d'un nouvel arrêté suite à des changements de base de calcul et de discussion entre les différents financeurs.

Rapport de gestion

Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire
du 20 avril 2017

Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Les produits d'exploitation, se composant essentiellement de subventions, de dotations ou d'aides, s'élèvent à 7.374.405€ en 2016 contre 6.579.044€ en 2015, soit une hausse de 12 %.

En prenant en compte la variation des fonds dédiés transférée d'un exercice à l'autre, ces produits ainsi retraités s'élèvent à 6.997.160€ en 2016 contre 6.512.882€ en 2015, soit une hausse de 7 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 7 085 278€ en 2016 contre 6 437 063€ en 2015, soit une hausse de 10 %.

Parmi ces charges figurent notamment les charges de personnel hors dépenses de formation qui s'élèvent à 3.464.369€ en 2016 contre 3.119.726€ en 2015 soit une hausse de 11 %.

Après prise en compte :

d'un résultat financier de +21 623€ en 2016 (contre +34 716€ en 2015),

d'un résultat exceptionnel (hors variation de fonds dédiés) de -83 964€ en 2016 (contre +8 941€ en 2015),

d'une variation nette du poste Fonds dédiés pour un montant de -377 245€ en 2016 (contre -66 162€ en 2015),

et d'un impôt sur les associations non lucratives de 1 698€ en 2016 (contre 1 886€ en 2015),

le résultat comptable de l'Association se solde en 2016 par un déficit de -152 157,23€ (contre +117 590,38€ d'excédents en 2015).

Le résultat comptable de 2016 est ventilé analytiquement par activités comme suit :

- CHRS (Evreux/Bernay)	:	29 543,65
- Siège	:	0,00
- SIAO	:	0,00
- Intermediation locative	:	0,00
- Veille sociale	:	0,00
- T15 externalisé	:	0,00
- Baux glissants	:	0,00
- Logements extérieurs	:	0,00
- Maisons relais	:	36 290,97
- SAO Séjour	:	-26,75
- SAO Spécialisé	:	0,00
- Logements d'Appui	:	-90 045,66
- CAO	:	0,00
- Mise à l'Abri	:	0,00
- Service Insertion	:	-6 031,33
- CHRS (L'Aigle/Mortagne)	:	436,03
- Lits Halte Soins Santé	:	15 896,61
- Autres sections de l'Orne	:	-17 260,49
- Jardins de Neustrie	:	-94 788,58
- Etre et Savoir	:	0,00
- SAV Verneuil	:	0,00
- Association	:	-26 171,68
		<hr/>
TOTAL :		-152 157,23

Les soldes des comptes de bilan au 31 décembre 2016 se résument comme suit :

- à l'actif :	- Actif immobilisé net	:	2 078 428 €	(contre	2 481 288 €	en	2015)
	- Stocks, créances & ch.const.d'av.	:	530 150 €	(contre	1 209 878 €	en	2015)
	- Trésorerie & placements	:	3 904 715 €	(contre	2 869 917 €	en	2015)
- au passif :	- Fonds associatifs	:	2 357 764 €	(contre	2 509 921 €	en	2015)
	- Prov. risques & charges	:	102 639 €	(contre	72 464 €	en	2015)
	- Fonds dédiés	:	2 440 453 €	(contre	2 063 209 €	en	2015)
	- Dettes	:	1 612 437 €	(contre	1 915 490 €	en	2015)

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de -152 157,23€ à affecter de la manière suivante :

- 26 171,68 € au poste « Fonds Associatif » (pour affectation du résultat « Association »)
- + 29 543,65 € au poste « Résultat provisoire CHRS 2016 sous contrôle des tiers financeurs » (DDCS de l'Eure)
- + 436,03 € au poste « Résultat provisoire CHRS 2016 sous contrôle des tiers financeurs » (DDCSPP de l'Orne)
- + 15 896,61 € au poste « Résultat provisoire LHSS sous contrôle des tiers financeurs » (ARS de Basse Normandie)
- 171 861,84 € au poste « Fonds Associatif » (sans droits de reprise). Ce montant inclut la perte de 90 045,66€ liée à la prestation des logements d'appui que le Conseil d'Administration a décidé d'assumer sur ses fonds associatifs.

Activité en matière de recherche et de développement

En 2017, YSOS a la volonté de déployer à l'échelle départementale son service de suite à des fins d'expérimentation de l'Habité, process qui structure les activités et les modalités d'accompagnement technique dans le logement.

YSOS recherche par ailleurs à concevoir des prestations nomades autour du logement pour les zones rurales à partir de nouvelles formes d'habitation.

Information concernant les filiales

Le capital des deux filiales est détenu à 100% par YSOS.

YSOS détient le capital de la SASU Artisane Services, à hauteur de 50 000€. Celle-ci est située à Courcelles-sur-Seine et a pour activité principale le conditionnement à façon principalement dans le domaine de la PLV (assemblage, collage, mise en sachet, filmage), petit montage tout secteur activité, câblage électrique, services aux entreprises, gestion électronique de documents ...

Cette société a réalisé au titre de son exercice clos au 31 décembre 2016 d'une durée de 12 mois, un chiffre d'affaires de 787 019€ ainsi que des subventions pour 57 809,72 € et des aides aux postes pour 592 048,88 € et a dégagé un bénéfice de 10 905€.

La SASU Artisane Services présente des capitaux propres au 31 décembre 2016 de 341 037 €. Ils s'élevaient au 31 décembre 2015 à 330 132€.

SASU Evrostel

YSOS détient le capital de la SASU Evrostel, à hauteur de 100 000€. Il s'agit d'une résidence hôtelière à vocation sociale située à Evreux.

La SASU Evrostel a réalisé au titre de son exercice clos au 30 septembre 2016 d'une durée de 12 mois, un chiffre d'affaires de 507 706€ et a dégagé un bénéfice de 28 814€.

La SASU Evrostel présente des capitaux propres au 30 septembre 2016 de 72 493€. Ils s'élevaient au 30 septembre 2015 à 43 956€.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Concernant YSOS.

En 2017, YSOS veut confirmer son expertise en matière d'urgence sociale sachant le développement permanent des prestations de mise à l'abri face aux besoins constants et diversifiés.

Avec l'évolution de son chantier d'insertion sous l'enseigne Jardins de Neustrie, la création d'une nouvelle association Bocal Normand en 2016 pour porter la légumerie conserverie installée à Val de Reuil, YSOS engage avec un cabinet expert une réorganisation de ses activités pour les distinguer davantage à des fins stratégiques, économiques et fiscales.

Précisément, sur le volet de l'Insertion par l'Activité Economique, YSOS a la volonté de développer des prestations autour du maraichage biologique (Verneuil sur Avre, Roumois...) au regard de son activité à Val de Reuil.

Dans l'Orne, 2017 devrait être l'année préparatoire du programme de travaux pour la relocalisation de ses activités à L'Aigle.

Concernant les filiales

SASU Artisane Services :

En 2017, l'entreprise adaptée ARTISANE SERVICES crée et met en œuvre une activité de numérisation et de gestion électronique de documents en partenariat avec COTRANET SA (en charge du data center) et de MICTOSTAR (en charge de l'assistance commerciale et de la vente de cette activité auprès des entreprises).

SASU Evrostel

En 2017, EVROSTEL a 10 ans et veut renouveler son offre. Pour cela, elle s'engage en partenariat avec le propriétaire de l'immeuble dans la création de deux salles de formation ou de séminaire, un espace traiteur et un autre pour les petits déjeuners de l'hôtel, réalisés avant la rentrée de septembre. Dans cette perspective, elle changera de nom pour trouver une identité hôtelière plus affirmée.

Evénements survenus depuis le dernier exercice

Aucun événement notable et important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de rédaction du présent rapport.

Le Conseil d'Administration

Rapport des Commissaires Aux Comptes

Extrait du rapport réalisé sur l'exercice annuel par Jean-François MACHU

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION YSOS, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le traitement comptable tel qu'expliqué dans l'annexe (règles et méthodes comptables) de la sortie de l'immeuble de l'Aigle suite à sa cession en 2016. La moins-value dégagée au titre de cette cession aboutit à l'enregistrement d'un résultat exceptionnel négatif de 82.005 €, alors que la reprise de la provision enregistrée précédemment a été comptabilisée, pour conformité au droit comptable, en résultat courant à hauteur de 56.600 €.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : L'association a correctement constaté au compte de résultat, en produits, les dotations et subventions attribuées par les financeurs au titre de 2016.

Au vu des éléments qui m'ont été communiqués, la valorisation des actions restant à mener au titre des subventions attribuées, à reprendre au passif du bilan en fonds dédiés en moins du résultat, a été correctement appréhendée.

J'ai apprécié par ailleurs la valorisation des titres de participation SASU Evrostel et SASU Artisane Services. Je conclus sur la justification de la dépréciation des titres Evrostel et sur l'absence de dépréciation des titres Artisane Services.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

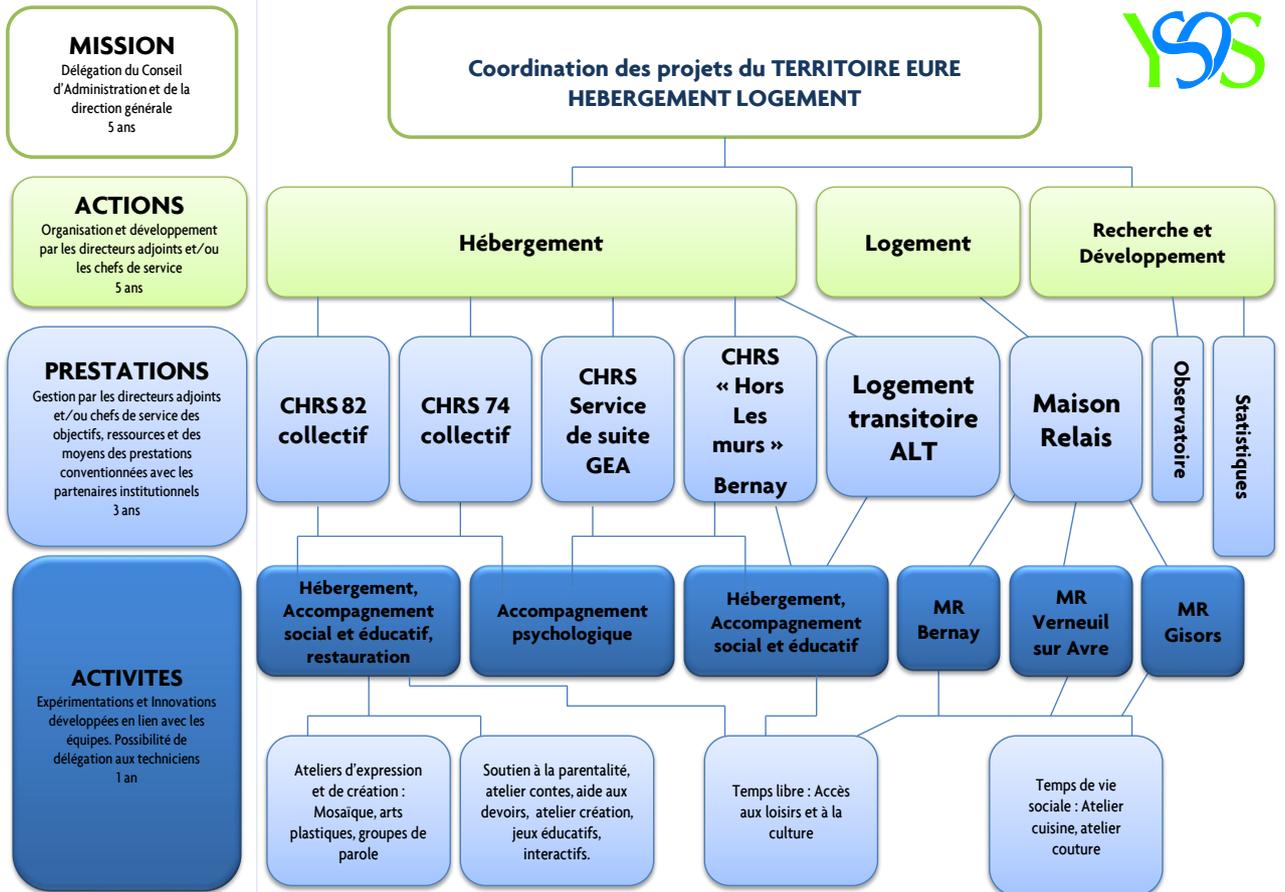
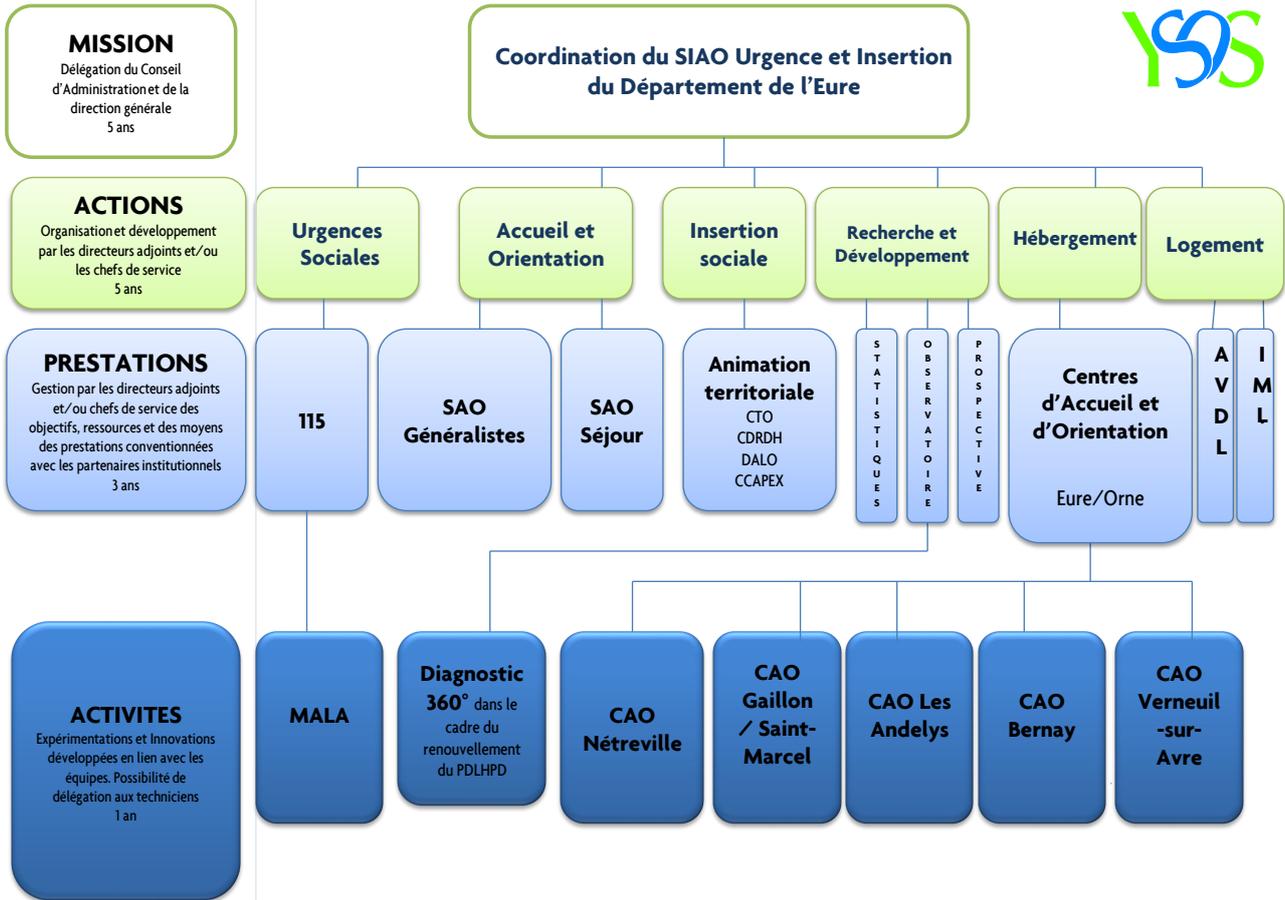
A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Fait à EVREUX, le 19 Avril 2017

JEAN-FRANÇOIS MACHU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN

ANNEXES



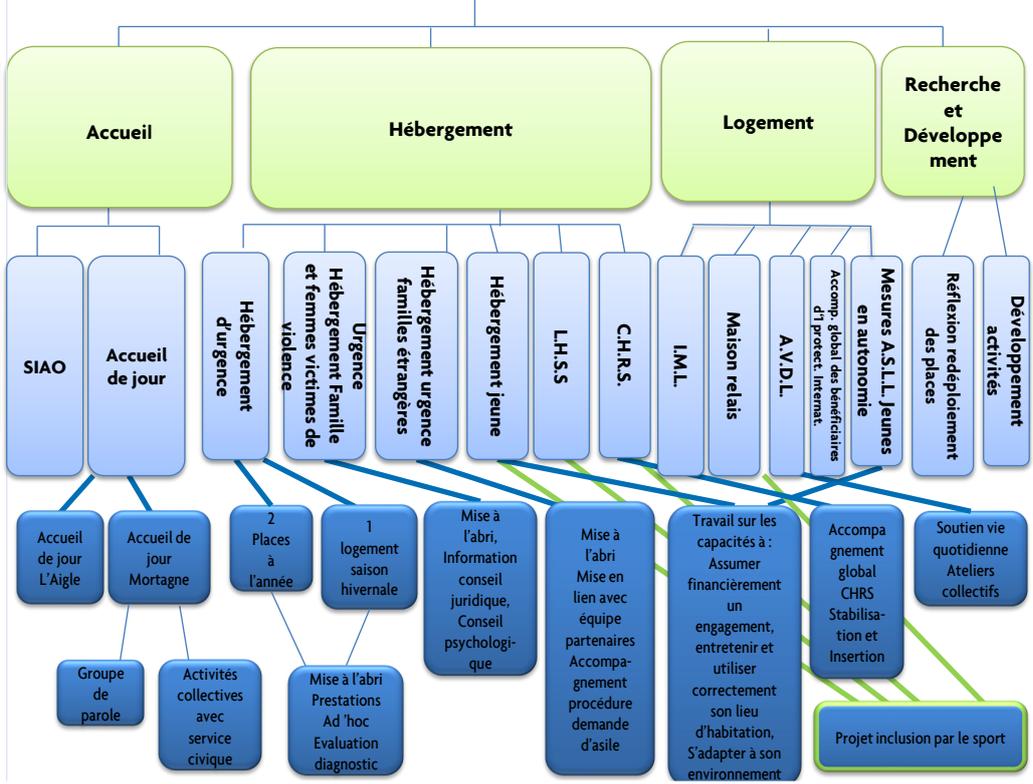
MISSION
Délégation du Conseil d'Administration et de la direction générale
5 ans

ACTIONS
Organisation et développement par les directeurs adjoints et/ou les chefs de service
5 ans

PRESTATIONS
Gestion par les directeurs adjoints et/ou chefs de service des objectifs, ressources et des moyens des prestations conventionnées avec les partenaires institutionnels
3 ans

ACTIVITES
Expérimentations et Innovations développées en lien avec les équipes. Possibilité de délégation aux techniciens
1 an

Coordination des projets du TERRITOIRE ORNE EST



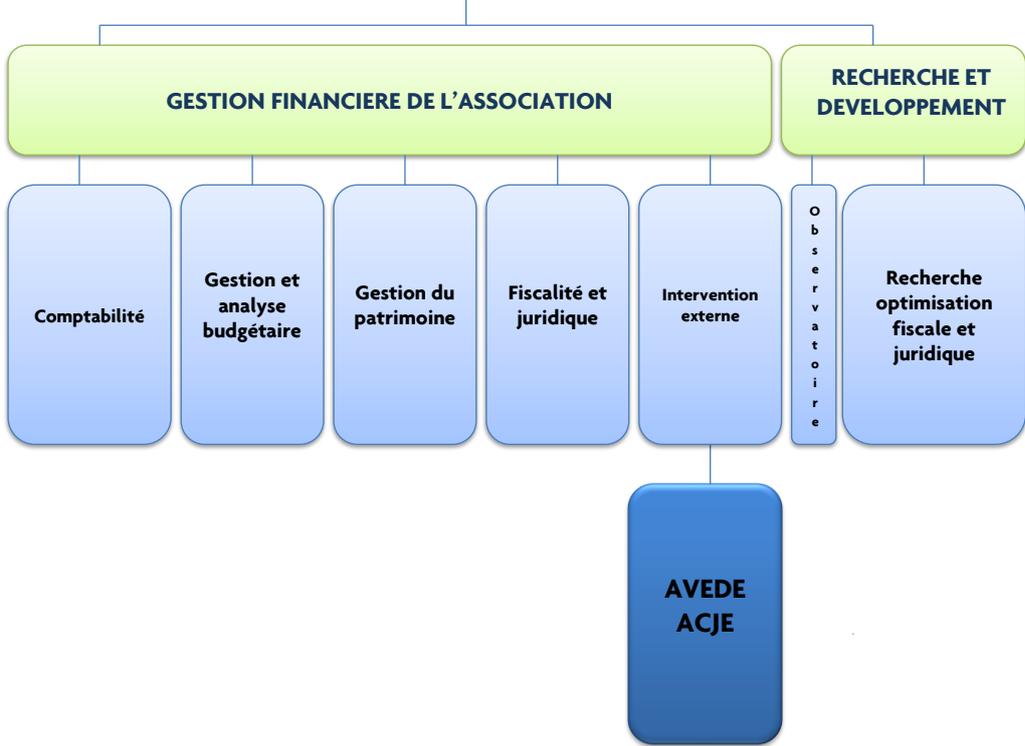
MISSION
Délégation du Conseil d'Administration et de la direction générale
5 ans

ACTIONS
Organisation et développement par les directeurs adjoints et/ou les chefs de service
5 ans

PRESTATIONS
Gestion par les directeurs adjoints et/ou chefs de service des objectifs, ressources et des moyens des prestations conventionnées avec les partenaires institutionnels
3 ans

ACTIVITES
Expérimentations et Innovations développées en lien avec les équipes. Possibilité de délégation aux techniciens
1 an

Coordination du service GESTION FINANCIERE





MISSION
Délégation du Conseil d'Administration et de la direction générale
5 ans

ACTIONS
Organisation et développement par les directeurs adjoints et/ou les chefs de service
5 ans

PRESTATIONS
Gestion par les directeurs adjoints et/ou chefs de service des objectifs, ressources et des moyens des prestations conventionnées avec les partenaires institutionnels
3 ans

ACTIVITES
Expérimentations et Innovations développées en lien avec les équipes. Possibilité de délégation aux techniciens
1 an

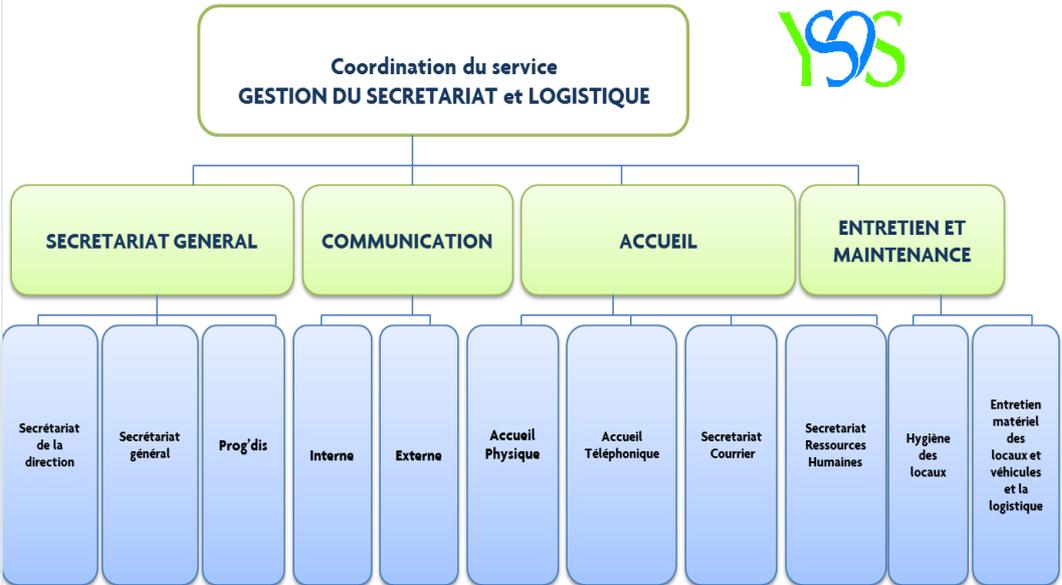


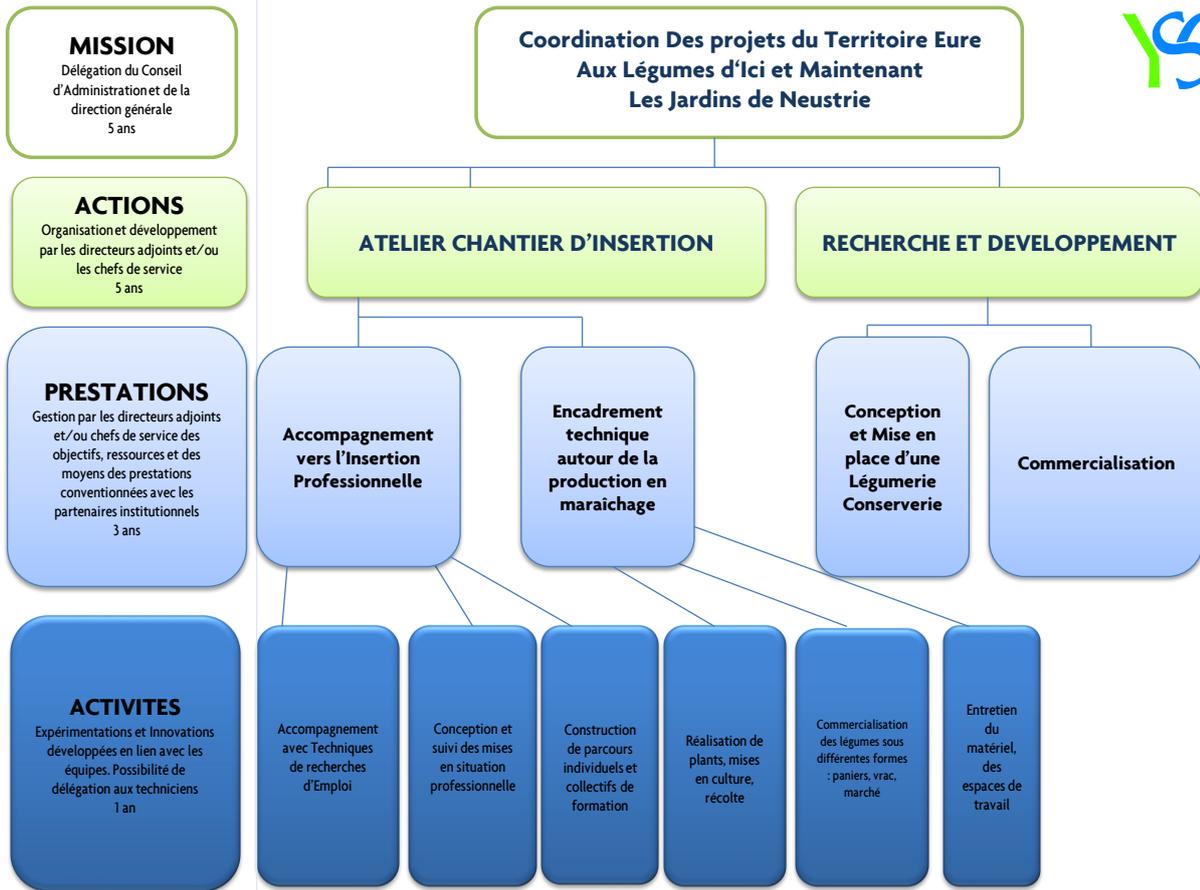
MISSION
Délégation du Conseil d'Administration et de la direction générale
5 ans

ACTIONS
Organisation et développement par les directeurs adjoints et/ou les chefs de service
5 ans

PRESTATIONS
Gestion par les directeurs adjoints et/ou chefs de service des objectifs, ressources et des moyens des prestations conventionnées avec les partenaires institutionnels
3 ans

ACTIVITES
Expérimentations et Innovations développées en lien avec les équipes. Possibilité de délégation aux techniciens
1 an





LEXIQUE DES ABREVIATIONS PRINCIPALES UTILISEES

A.C.I. :	Atelier Chantier d'Insertion	D.U.P. :	Délégation Unique du Personnel
A.D.L. :	Accompagnement Dans le Logement	E.S.S. :	Economie Sociale et Solidaire
A.H.I. :	Accueil Hébergement Insertion	F.I.P.D. :	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
A.L.I.M. :	Aux Légumes d'Ici et Maintenant	F.N.A.R.S. :	Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
A.L.T. :	Allocation Logement Temporaire	F.S.E. :	Fonds Social Européen
A.L.U.R. (loi) :	Accès au Logement et Urbanisme Rénové	F.S.H. :	Fonds Social de l'Habitat
A.M.L. :	Aide à la Médiation Locative	G.E.A. :	Grand Evreux Agglomération
A.R.S. :	Agence Régionale de Santé	G.P.E.C. :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
A.S.L.L. :	Accompagnement Social Lié au Logement	G.R.A.B. :	Groupement Régional des Agriculteurs Bio
A.V.D.L. :	Accompagnement Vers Et Dans Le Logement	G.R.H. :	Gestion des Ressources Humaines
A.V.L. :	Accompagnement Vers le Logement	H.U.F.E. :	Hébergement d'Urgence Familles Etrangères
C.A.D.A. :	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile	I.R.P. :	Instances Représentatives du Personnel
C.A.E. :	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	I.M.L. :	Intermédiation Locative
C.A.O. :	Centre d'Accueil et d'Orientation	J.D.N. :	Les Jardins de Neustrie
C.C.A.P.E.X. :	Commission de Coordination des Actions de Préventions des Expulsions	L.H.S.S. :	Lits Halte Soins Santé
C.C.A.S. :	Centre Communal d'Action Sociale	M.A.I.A. :	Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer
C.D.C.A.L. :	Commission Départementale de Concertation pour l'Accès au logement	M.A.L.A. :	Mise À L'Abri
C.D.R.D.H. :	Commission Départementale de Régulation du Dispositif d'Hébergement	M.S.A. :	Mutualité Sociale Agricole
C.I.A.S. :	Centre Intercommunal d'Action Sociale	O.P.C.A. :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
C.E.S.F. :	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	P.D.A.L.H.P.D. :	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
C.H.R.S. :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	P.J.J. :	Protection Judiciaire de la Jeunesse
C.I.P. :	Conseiller en Insertion Professionnelle	P.L.I.E. :	Plan Local d'Insertion par l'Emploi
C.T.O. :	Commission Territorialisée d'Orientation	P.S.T. :	Projet Social de Territoire
C.U.I. :	Contrat Unique d'Insertion	R.H.V.S. :	Résidence Hôtelière à Vocation Sociale
C.I.F.A. :	Compte Individuel de Formation Adhérent	R.S.A. :	Revenu de Solidarité Active
D.A.L.O. :	Droit Au Logement Opposable	S.A.M.S.A.H. :	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.
D.A.O. :	Disposition d'Accueil et d'Orientation	S.I.A.O. :	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
D.D.C.S./D.D.C.S.P.P. :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	S.A.O. :	Service d'Accueil et d'Orientation
D.D.T. :	Direction Départementale des Territoires	U.R.I.O.P.S.S. :	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux
.E.L.D. :	Demandeur d'Emploi Longue Durée	U.T.A.S. :	Unité territoriale d'Action Sociale
D.R.J.S.C.S. :	Direction Régionale de Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale		

